

## SOMMAIRE :

- Mot du Président du CODESQY
- Remerciements
- Programme
- Quelques statistiques
- Mots d'accueil
- Table ronde : Développement et territoire intercommunaux
- Atelier 1
- Atelier 2
- Atelier 3
- Atelier 4
- A.G des Présidents
- Réunion plénière
- Conclusions
- Articles de presse

## LE MOT DU PRESIDENT DU CODESQY

J'ai le plaisir de vous transmettre et de vous présenter les actes des 6èmes Rencontres Nationales des Conseils de Développement qui se sont déroulés les 2 et 3 juin 2005 à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Organiser des Rencontres Nationales est un honneur et un challenge. C'est l'occasion d'un peu de travail préparatoire, d'une mise sous pression, disons, stimulante, et, de quelques inquiétudes avant et pendant. Mais une fois que les Rencontres ont eu lieu, elles sont alors la source d'une grande satisfaction : « finalement, cela ne s'est pas mal passé » et soyons honnête d'un certain soulagement.

C'est avec grand plaisir que je passe le témoin à Jean-Michel Hoerner, Président du Conseil de Développement de Perpignan-Méditerranée qui organisera les 7<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales les 12 et 13 Octobre 2006. Il peut compter sur mon aide ainsi que celle de l'ensemble du Codesqy.

Avis au(x) candidat(s) pour les 8èmes Rencontres de 2007 sachant que dans le cadre de l'enquête sur l'évolution de la Coordination Nationales de nombreux Conseils de Développement ont déclaré être disposés à prendre le relais.

Mais revenons à ces 6èmes Rencontres.

Certes, nous avons connu quelques déconvenues :

- comment faire venir un ministre quand il n'y a plus de gouvernement ???
- une grève des transports le jeudi 2 juin comme lors des Rencontres de Nancy !! Souhaitons que cela ne deviennent pas une habitude : quelques 80 inscrits n'ont finalement pas pu venir
- et puis il y a les intervenants programmés qui se déprogramment comme Christian Blanc appelé par le 1<sup>er</sup> Ministre à d'autres obligations ou qui sont finalement retenus en Allemagne comme Dominique Voynet ou dans leur ville confrontée à quelque délicat conflit entre communautés comme Jean-Paul Alduy, maire de Perpignan
- une animation spectacle avec ses points faibles, des cars qui se font attendre ...

Mais nous avons aussi eu de très grandes satisfactions :

- une très bonne qualité d'accueil à l'université de SQY
- une très bonne mobilisation des membres du Codesqy et des services de la Communauté d'agglomération de SQY
- un niveau de participation à ces rencontres finalement satisfaisant
- une bonne participation des élus locaux et régionaux
- des intervenants de qualité
- une bonne qualité de la convivialité et des échanges entre participants
- une couverture correcte de l'événement par la presse locale voire nationale
- une découverte du territoire saintquentinois reconnue comme intéressante voire surprenante

Maintenant que retenir de ces 6èmes Rencontres ?

Avec notre thématique centrale « Développement et territoires intercommunaux », notre objectif était de mettre en évidence dans le contexte d'un mode de développement maintenant largement mondialisé et d'une France bien morose, la nécessité pour les différents territoires :

- d'une part, de se mobiliser pour un développement durable sur des territoires de projets
- et, d'autre part, d'associer à cette démarche les Conseils de Développement

J'ai personnellement le sentiment que :

- Le Président de l'agglomération de SQY, Robert Cadalbert, a bien montré que notre territoire saintquentinois, ville nouvelle, résultait justement d'une démarche volontaire visant à créer un espace de vie et d'activité nouveau dans la région Ile de France pour en maîtriser son développement
- Le Président de la Région Ile de France, Jean-Paul Huchon, a su trouver les mots justes pour présenter la révision du Schéma Directeur d'Ile de France (SDRIF) qu'il vient de lancer et ses intentions en matière de consultation large et multiple des territoires composant la région
- Le Président du Conseil de Développement de Nantes, Jean-Joseph Régent a bien présenté sans oublier ses faiblesses actuelles, la nécessité et la potentialité du mouvement des Conseils de Développement
- La Présidente de l'Université, Sylvie Fauchoux, nous a communiqué sa préoccupation de voir la ville toujours s'étendre même lorsque, comme à Saint-Etienne, la population diminue et donc la nécessité de promouvoir une ville participative qui définisse un agenda 21 et qui mesure son impact sur l'environnement grâce à des indicateurs précis
- Thierry Lesueur, du Conseil de Développement de Lille, a témoigné que l'organisation d'un événement sur une période limitée comme « Lille 2004, Capitale Européenne de la Culture » n'était pas seulement une opération de développement ponctuel mais appelait une suite telle que « Lille 3000 »
- Jean Claude Sirieys d'Optics Valley, a mis en évidence les potentialités des pôles de compétitivité pour le développement des territoires même si les délais restreints pour la réalisation des dossiers de candidatures n'ont pas permis une large concertation
- Patrick Braouezec, Président de l'Agglomération de Plaine Commune, s'il a montré tout l'intérêt que son agglomération a tiré de la construction du Grand Stade de France et pouvait avoir à l'organisation des Jeux Olympiques 2012 sur son territoire, il a aussi fort juste à propos indiqué que le développement de son agglomération n'était pas suspendu à leur réalisation de ces jeux !

Les ateliers ont rempli leur rôle permettant d'échanger sur les interrogations et les expériences des uns et des autres.

Ces 6èmes Rencontres avaient un objet particulier : l'aménagement de la Coordination Nationale. La mission à ce niveau est totalement remplie : la Coordination conserve après réflexion son caractère informel. Par contre elle s'élargit accueillant tous ceux qui sont vraiment prêts à y participer. La Coordination est elle-même animée par un triumvirat composé des organisateurs des rencontres nationales.

ETD, l'UNADEL, l'ADCF et la DATAR ont chacun à leur niveau et dans leur domaine spécifique confirmé, sans masquer le chemin restant à parcourir, la nécessité d'une forte démocratie participative en appui au développement de nos territoires.

A tous les participants actifs de ces 6èmes Rencontres un grand merci pour leur contribution. La réussite d'une Rencontre Nationale est une œuvre collective. Merci à tous.

A très bientôt et au plus tard à Perpignan le 12 octobre 2006 !

## REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements à tous ceux qui ont œuvrés pour l'organisation de ces 6<sup>e</sup> Rencontres Nationales et sans qui nous n'aurions pu atteindre le degré de satisfaction auquel chacun se plaît à reconnaître l'importance.

- A la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et les services de la communication, la logistique, les maires des communes de Guyancourt, Mr F. DELIGNE et de Montigny, Mr. M. LAUGIER, ainsi que les élus des territoires présents.
- L'université de Saint-Quentin-en-Yvelines, sa Présidente Mme S. FAUCHEUX, Mr HERMEL, Directeur de l'UFR Sciences Sociales et Humanité, et les services communication, logistique accueil.
- Les intervenants, Présidents, animateurs et rapporteurs : Frédéric THEULE, Jean Claude SIRIEYS d'Optics Valley, Thierry LESUEUR, Patrick BRAOUZEC, Patrick PEUGEOT, Jean Baptiste CESSAC, Gabriel VITRE, Gilles REY GIRAUD, Jean Joseph REGENT, Jean VANOYE, Jacques DUSSART, Charles GACHELIN, Jacques MARECHAL, Dominique MONZIES, Benoît DECQ, Jacques WELKER, Gérard DULAC, Marie Christine SIMIAND, Michèle CHOSEROT, Jean Louis CHAUSY, Olivier DULUCQ, François NEVEU, Jacques GROSSARD, Colette VENTRE, Jean Dominique GLADIEU, Cécile COMBETTE-HURIN
- A l'équipe du CODESQY : à son Président, aux membres du conseil, au service administratif, au personnel temporaire qui, par leur mobilisation, ont su donner à cette manifestation une chaleur humaine.

La Coordination Nationale

## 6èmes Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

**2-3 juin 2005**

Semaine nationale du Développement durable

Programme complet

#### « DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES INTERCOMMUNAUX »

#### **JEUDI 2 JUIN**

- 9h - 9h30      **Accueil** : café + exposition
- 9h30 - 10h      **Mots d'accueil par :**  
- le Président du CODESQY : Philippe Marguerit  
- le Porte-parole de la Coordination Nationale : Jean-Joseph Régent  
- le Président de la Communauté d'agglomération : Robert Cadalbert
- 10h - 10h45      **Intervention :**  
- de la Région IdF : Jean-Paul Huchon sur la démarche participative dans le cadre de la Révision du SDRIF
- 10h45 - 11h      **Pause**
- 11h - 12h      **Table Ronde** : «DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES INTERCOMMUNAUX» animée par Frédéric Theulé
- Quel développement ? Pourquoi ? Pour qui ?  
- présentation de la thématique par le Président du Codesqy, Philippe Marguerit  
- **regard sur la notion de «développement» par la Présidente de l'Université, Sylvie Faucheux**
  - Quels outils, quels moyens de développement à la disposition des territoires intercommunaux ?  
Les grands projets territoriaux :  
- les pôles de compétitivité par Jean Claude Sirieys, d'Optics Valley  
Les événements porteurs de développement :  
- **après Lille 2004 Capitale Européenne de la Culture : quelles retombées positives ? par Thierry Lesueur coordinateur général de Lille 3000**  
- **les Jeux Olympiques Paris 2012 : un atout pour le développement local par Patrick Braouezec le Président de l'agglomération « Plaine Commune »**
- 12h - 13h      **Débat avec la salle**
- 13h - 14h30      **Déjeuner**

14h30 - 17h30 **Ateliers**

**AT 1 ➤ Quelle nouvelle gouvernance au service du développement des territoires intercommunaux ?**

- l'appropriation des territoires par les citoyens
- quelles réponses à l'empilage des territoires ?
- les liens pays - agglomérations - grandes villes
- le rôle, la place actuelle et future des CD dans la gouvernance territoriale

**AT 2 ➤ Quelle contribution des Conseils de Développement aux projets territoriaux ?**

- projets de pays, projet d'agglomération
- AGENDA 21, SCOT, CHARTES
- SDAU (SDRIF) : appels à contributions

**AT 3 ➤ Le développement dans les pays**

- témoignage à partir d'expériences concrètes

**AT 4 ➤ Des projets de territoires imposés aux projets partagés**

- la décentralisation en cours
- de l'intervention forte de l'Etat aux projets d'agglomération

17h30 - 19h30

**Assemblée Générale**

des Présidents des  
Conseils de Développement  
sur l'évolution de la  
Coordination Nationale

**Visites**

- Technocentre Renault
- Bouygues Challenger
- Découverte du bâti SQY au fil du temps
- Visite du musée de la Ville de SQY
- Abbaye de Port Royal
- Promenade parcs et jardins

**Réunion**

des rapporteurs  
rédaction en vue de la  
restitution du vendredi

20h **Dîner + Spectacle vivant. Salle Waldeck Rousseau**  
intervention François Deligné (maire de Guyancourt)

**VENDREDI 3 JUIN**

9h - 9h30 **Accueil** : café + exposition

9h30 - 11h **Restitution des ateliers**

11h - 11h30 **Intervention de la Datar : Vincent Piveteau, Conseiller « Développement local »**

11h30 - 13h **Débat sur l'évolution de la Coordination Nationale** à partir des travaux de l'A.G. des Présidents

13h - 13h30 **Synthèse et conclusion des travaux**

Présentation des prochaines Rencontres de Perpignan

Mots de clôture :

- par Catherine Tasca, Sénatrice des Yvelines
- par le Président du CODESQY et le porte-parole de la Coordination Nationale

13h30 - 15h **Déjeuner**

Visite de la maison de l'environnement, des sciences et du développement durable de  
Saint-Quentin-en-Yvelines à Magny-les-Hameaux

Suite possible : Participation dans le cadre de la semaine nationale du Développement Durable

16 h Visite, exposition, projets, fonctionnement

17h30 Table Ronde : le développement durable, enjeux et modes d'action à l'échelle des territoires

18h30 Inauguration

# PRESENTATION DES 6èmes RENCONTRES NATIONALES DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT

## Quel développement ? Pourquoi ? Pour qui ?

*Présentation de la thématique par le Président du Codesqy*

La société française est marquée aujourd'hui par le doute et même l'inquiétude face à l'avenir. Les Conseils de Développement eux-mêmes s'interrogent sur leur utilité, leur place dans le paysage territorial et leur mode de fonctionnement.

Trois expressions peuvent nous permettre de comprendre la situation actuelle et nous fournir quelques raisons d'espérer : mondialisation, décentralisation et développement durable.

### **La mondialisation :**

La mondialisation bouscule nos habitudes voire nos modes de vie. Beaucoup bénéficient de cette globalisation des relations économiques, notamment certains pays émergents et les partenaires des firmes multinationales, mais cette évolution n'est pas favorable à tout le monde. En Europe en particulier, avec la concurrence mondiale renforcée, des entreprises ferment ou se délocalisent, des salariés se retrouvent sans emploi, de vieux territoires en mono-industrie se paupérisent.

La mondialisation dans son processus actuel de développement fait peur à beaucoup et est à l'origine du défaitisme ambiant.

### **La décentralisation :**

La décentralisation est une des tentatives d'adaptation à cette mondialisation. Avec la mondialisation, notre perception de l'espace change, les centres de décision semblent s'éloigner et même ne plus pouvoir être identifiés et localisés. En réponse à ce phénomène, la réforme de la puissance publique va dans deux directions opposées. D'une part, nos vieux pays européens tendent de s'associer pour parler d'une même voix aux autres puissances publiques et privées du monde. D'autre part, sur notre planète globalisée, il paraît nécessaire de rapprocher le pouvoir et la décision du local, de renforcer la démocratie de proximité, bref de décentraliser. Car le développement ne doit pas, ne peut pas, être le fruit de la seule activité des firmes multinationales.

La création des Conseils de Développement en 1999 participe totalement de ce mouvement et de cette lecture du monde actuel.

### **Le développement durable :**

Ce concept pénètre peu à peu la société française et la communauté internationale, parfois avec quelques artifices mais aussi avec tellement de bonnes raisons ! Ce concept est sans aucun doute l'une voire LA plus grande invention intellectuelle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il tente de fusionner ce qui jusqu'ici était considéré comme inconciliable : la croissance économique, le progrès social et la protection de notre environnement. Il traduit – certes pas encore assez dans les faits - notre volonté d'un développement équilibré, notre volonté d'offrir à tous une réelle qualité de vie, le plus vite possible mais aussi le plus longtemps possible.

### **Et les Conseils de Développement ?**

Quel lien entre ces généralités et les modestes Conseils de Développement que nous sommes ? Evident. Comme notre appellation nous y invite, nous devons être dans chacun de nos territoires, des acteurs, des conseils du développement - du développement durable bien sûr. Il n'y aura pas de développement mondial équilibré sans implication du Citoyen. En France, les Conseils de Développement qui sont toujours bien jeunes, qui n'ont pas encore trouvé toute leur dimension, doivent dans les années qui viennent devenir des piliers essentiels, incontournables de la démocratie. Des Conseils décisionnaires ? Non, nous n'en avons absolument pas la prétention. Nous souhaitons simplement, grâce à notre diversité, être une des voix de l'intérêt général et des aides à la décision.

Notre ambition est immense et mesurée. Mesurée parce que nous ne souhaitons vraiment pas nous substituer aux élus ou aux agents territoriaux ou même aux citoyens. Immense parce que nous affirmons notre volonté collective de nous exprimer en toute responsabilité et d'émettre des « avis » sur toutes les questions majeures concernant nos territoires.

Notre société semble en panne, en panne de sens, en panne de croissance, en panne de développement au bénéfice de tous. Elle est incapable de mobiliser les énergies nécessaires à la construction d'une société moderne où chacun ait sa place. Nous, les Conseils de Développement des territoires intercommunaux, nous nous affirmons comme des acteurs incontournables du développement durable.

Notre utilité ? Elle est ce qu'elle est mais elle sera ce que nous en ferons.

## Regards sur la notion de « Développement »

*Présentation de la thématique par Sylvie Faucheux*

Le site universitaire de Saint-Quentin-en-Yvelines est orienté vers les sciences humaines avec :

- des centres de recherche particulièrement actifs dans les domaines de l'économie et du Développement Durable comme le C3ED
  - une coopération renforcée entre recherche publique et recherche privée dans le cadre de la fondation « Fondaterra »
- Sylvie Faucheux, aujourd'hui Présidente de l'Université Versailles Saint-Quentin et antérieurement professeur d'économie, nous présentera ses réflexions autour de concepts voisins mais qui ne se superposent pas totalement comme : développement et croissance, développement durable et croissance zéro, production et distribution, activité économique et environnement ...

## Table ronde et débat

*Intervention de :*

- Jean Claude Sirieys, d'OpticsValley
- Thierry Lesueur de l'association Lille 3000
- Patrick Braouezec, Président de la CA de Plaine Commune pour Les Jeux Olympiques, Paris 2012,

Avoir une lecture théorique de notre société est indispensable. Mais que vaudrait cette vision générale sans l'émergence d'outils concrets qui permettent la mise en œuvre des mutations nécessaires ?

Il est donc proposé de mettre en évidence deux types de projets :

- des projets de territoires récents s'étalant sur la durée :
  - les pôles de compétitivité
  - les projets de coopération métropolitaine

Un acteur des pôles de compétitivité nous expliquera ce qu'il en attend

Un lyonnais nous présentera pourquoi sa communauté urbaine participe au projet métropolitain Rhône-Alpes

- des événementiels passés ou futurs comme :

- « Lille 2004, capitale européenne de la culture », quelles conséquences économiques et sociales sur le moment et à plus long terme ?
- « Paris 2012 », un projet olympique pour quelles potentialités identifiées pour les territoires concernés ?

Un lillois au cœur de l'action « capitale européenne de la culture » viendra nous présenter les retombées de cette opération médiatiquement réussie et M. Braouezec, ancien maire de Saint-Denis et Président de la nouvelle communauté d'agglomération de « Plaine Commune » nous expliquera ce qu'il attend des Jeux Olympiques sur son territoire après la coupe du monde de football.

La parole sera aussi, bien sûr, à la salle, à l'occasion du débat.

## Atelier N°1 : Quelle gouvernance au service des territoires intercommunaux ?

*Président : Patrick Peugeot , Président du CD de Lille*

*Animateur : Jean-Baptiste Cessac, Comité d'Animation du Codesqy*

*Rapporteur : Gabriel Vitré, Chargé de Mission CD de Nantes*

*Intervenants : Gilles Rey-Giraud, association ETD*

*Jean-Joseph Régent, CD de Nantes*

*Jean Vanoye du CD de Grenoble – Alpes Métropole*

Deux axes, voire deux temps sont proposés aux participants de cet atelier :

- d'une part, une réflexion et des échanges autour de la gouvernance des territoires locaux. Il y a un mouvement de décentralisation. Des territoires sont créés : les intercommunalités, les pays et à côté de cela d'autres territoires plus anciens - les départements - voient leurs compétences renforcées ? Quelle cohérence ? Quelle évolution proposer face à l'empilage des territoires ? Comment renforcer le pouvoir et la démocratie des intercommunalités ?
- d'autre part, comment les Conseils de Développement peuvent-ils intervenir au sein de la gouvernance intercommunale. Aujourd'hui, rien n'est évident. Nous devons échanger nos expériences, nos visions, nos souhaits avec cette double préoccupation majeure : comment peser sur la décision et comment conforter notre légitimité démocratique ?

ETD nous présentera les enseignements tirés de son enquête auprès des Conseils de Développement. Les Conseils de Développement de Nantes et de Grenoble nous évoqueront les liens qu'ils ont tissés avec les autres Conseils limitrophes. M.F. Guyonnaud nous parlera de Fondaterra, une fondation très ouverte sur les territoires.

## **Atelier N°2 : Quelle contribution des Conseils de Développement aux divers projets territoriaux ?**

*Président : Jacques Dussart CD de Dunkerque*

*Animateur : Charles Gachelin, CD de Lille*

*Rapporteur : Jacques Maréchal, membre du Codesqy*

*Intervenants : Dominique Monziès CD du Pays d'Aix*

*Benoît Decq, Le Louvres à Lens*

*Jacques Welker, CD du Grand Lyon*

Dans cet atelier, une question préalable pourrait être abordée : comment est vécue localement la multiplication des projets et des plans de territoire (SCOT, Charte, PLU, PLH, PLD, Projet d'agglomération ou de pays, agenda 21 ...). N'hésitons pas à poser cette question impertinente : nos territoires ne s'épuisent-ils pas dans la confection de tous ces projets ? Quelles complémentarités entre tous les niveaux administratifs avec leurs différents projets, plans, schémas etc. ?

Nous sommes aussi là pour poser les vraies questions et envisager les solutions les plus pertinentes à nos yeux dans une démarche prospective.

Ensuite, partageons nos expériences de Conseils de Développement, expériences plus ou moins bonnes, plus ou moins mauvaises sur notre contribution à ces projets - plans dans nos territoires respectifs. C'est le moment pour les CD les plus anciens et les plus actifs de témoigner de leurs pratiques.

Le « Pays d'Aix » pourra évoquer la mise en œuvre de son projet d'agglomération 2015 tout comme le Conseil de Développement d'Angers pourra témoigner du vif débat avec les élus sur le projet angevin. De même le Conseil de Développement de Liévin s'auto-saisissant avec ses voisins du projet « Le Louvres à Lens », nous expliquera sa démarche.

## **Ateliers N°3 : Le développement dans les Pays**

*Président :Gérald Dulac, Président du CD Grenoble-Alpes Métropole*

*Animateur :Marie Christine Simiand, Vice-Présidente du CD Grenoble Alpes-Métropole*

*Rapporteur :Michèle Choserot, Comité d'Animation du Codesqy*

*Intervenants : Jean-Louis Chausy, Président du CESR Région Midi Pyrénées*

*Olivier Dulucq, Délégué Général de l'Unadel*

Parlons clair. La Coordination des Conseils de Développement n'a pas vocation à segmenter nos Conseils au regard du critère de la taille des territoires. Au contraire, elle a affiché sa volonté de rassembler largement les Conseils de Développement. Maintenant, cet atelier répond à un triple objectif :

- souligner l'importance que la Coordination accorde aux Pays,
- rééquilibrer une matinée qui présente des projets plutôt, bien que non exclusivement, orientés vers les agglomérations importantes, sachant que très souvent pays et agglomération forment un tout,
- mettre en évidence la contribution spécifique des Pays au développement.

En effet, avec la mondialisation, les territoires locaux pourraient avoir la réaction de considérer que, maintenant, le développement économique des territoires est l'affaire de quelques firmes mondiales ! Quelle erreur !

Dans cet atelier, chacun pourra exprimer comment son CD intervient pour promouvoir le développement local. L'Unadel aura l'occasion de présenter sa vision des CD de pays.

Par ailleurs, M. J-L Chausy nous évoquera l'action de la Région Midi Pyrénées en faveur des territoires ruraux.

« Terre d'Ici » témoignera de sa perception sur l'incidence des initiatives locales dans le maintien ou le développement des territoires.

## **Atelier N°4 : Des projets imposés aux projets partagés**

*Président : François Neveu, Comité d'Animation du Codesqy*

*Animateur :Jacques Grossard Equipe d'Animation CD de Plaine Commune Saint Denis*

*Rapporteur :Colette Ventre, CD de Lyon*

*Intervenants :Jean-Dominique Gladieu, historien du musée de la ville*

*Cécile Combette, représentante de la Datar*

Si cet atelier peut par son intitulé moins parler à beaucoup, il devrait néanmoins être particulièrement riche.

Son objet est de mettre en lumière, notamment grâce aux témoignages des uns et des autres, à quel point nous avons changé d'époque. Dans les années 50-60, période d'un massif exode rural, l'Etat avait une vision à long terme. Il savait faire des projets, mobiliser les énergies, les compétences et les moyens financiers pour faire aboutir ses décisions quitte à contrarier quelque peu les élus locaux et les habitants. Saint-Quentin-en-Yvelines est l'archétype de

ces projets imposés. Aujourd'hui, l'Etat décentralise, les multinationales privées ont un poids extraordinaire pour contraindre l'espace territorial et les élus locaux ont plus de pouvoir et de moyens.

Regarder le passé et le présent pour imaginer l'avenir sous l'angle du pouvoir central déconcentré. Voilà ce qui est proposé dans cet atelier.

M. François Neveu, maire d'Elancourt à l'époque du démarrage de l'Opération d'Intérêt National et aujourd'hui membre du CODESQY et Jean-Dominique Gladieu, historien, pourront témoigner de cette évolution.

Mme Cécile Combette de la DATAR nous fera part aussi des mutations dans la conception de l'aménagement des territoires.

## **L'évolution de la Coordination Nationale**

*Animation :*

- *Philippe Marguerit, Conseil de Saint-Quentin-en-Yvelines*

- *Jean Joseph Régent, Conseil de Nantes*

- *Gerald Dulac, Conseil de Grenoble*

Lors des 5èmes Rencontres, Jean-Joseph Régent notre porte-parole, a exprimé la nécessité de faire évoluer notre Coordination, notamment en l'ouvrant à d'autres Conseils.

Nous devons débattre de notre propre organisation nationale, de telle sorte qu'elle devienne un outil encore plus efficace au service de la cause des Conseils de Développement.

Nous invitons donc tous les Conseils à remplir le questionnaire joint au bulletin d'inscription et à le retourner avec ce dernier au Codesqy. Nous pourrons ainsi l'exploiter et en présenter les tendances lors de l'Assemblée des Présidents du jeudi et en plénière le vendredi.

Dominique Voynet qui est à l'origine de la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire de 1999 (LOADDT), devrait introduire notre débat du vendredi matin.

Nous espérons que ce programme vous satisfait et peut répondre à vos attentes. Les précédentes Rencontres ont toujours été des temps d'échanges intenses : gageons qu'il en sera de même à Saint-Quentin-en-Yvelines.

## Intervenants aux 6èmes Rencontres Nationales Des Conseils de Développements

### *Liste des intervenants*

Table ronde	Intervenants	Coordonnées
Animateur	Frédéric Theulé	frederic.theule@agglo-sqy.fr
Pôles de Compétitivité	Jean Claude Sirieys d'Optics Valley	
Lille 2004 capitale européenne de la culture	Lesueur Thierry Secrétariat Lucie Pollet	03 28 52 20 04 lucie.pollet@lille3000.com
Paris 2012	Patrick Braouzec	01 55 93 57 52 pascal.jarry@plainecommune.com.fr

Ateliers	Intervenants
<p><b>-1- Quelle Gouvernance au service des territoires intercommunaux</b></p> <p>Pdt : Patrick Peugeot 03 20 74 88 85</p> <p>Animateur : Jean Baptiste Cessac 06 09 76 44 72 <a href="mailto:zcessac@wanadoo.fr">zcessac@wanadoo.fr</a></p> <p>Rapporteur : Gabriel Vitré 02 40 99 49 36 <a href="mailto:gabriel.vitre@wanadoo.fr">gabriel.vitre@wanadoo.fr</a></p>	<p>Gilles Rey Giraud 01 43 92 67 96 <a href="mailto:g.rey-giraud@etd.asso.fr">g.rey-giraud@etd.asso.fr</a></p> <p>Jean Joseph Régent 02 40 99 49 36 Conseil de <a href="mailto:developpement@wanadoo.fr">developpement@wanadoo.fr</a></p> <p>Jean Vanoye : contact Emmanuelle Bertrand 04 76 59 57 92</p>
<p><b>-2- Quelle contribution des Conseils de Développement aux divers projets territoriaux</b></p> <p>Pdt : Jacques Dussart 03 28 22 64 64</p> <p>Animateur : Charles Gachelin 06 85 76 35 35 <a href="mailto:cgachelin@wanadoo.fr">cgachelin@wanadoo.fr</a></p> <p>Rapporteur : Jacques Maréchal 06 76 99 78 41 <a href="mailto:noyau@club-internet.fr">noyau@club-internet.fr</a></p>	<p>Dominique Monzies 04 42 91 55 50 CD Pays d'Aix</p> <p>Benoît Decq : contact secrétariat Lille 03 20 63 33 54</p> <p>Jacques Welker 06 85 12 93 70 <a href="mailto:jacqueswelker@wanadoo.fr">jacqueswelker@wanadoo.fr</a></p>
<p><b>-3- Le développement dans les pays</b></p> <p>Pdt : Gérald Dulac 04 76 59 57 92</p> <p>Animateur : M Christine Simiand 04 76 59 57 92</p> <p>Rapporteur : Michèle Choserot 06 61 62 79 16 <a href="mailto:vvcdb@wanadoo.fr">vvcdb@wanadoo.fr</a></p>	<p>Jean Louis Chausy 05 65 73 83 63</p> <p>Olivier Dulucq <a href="mailto:odulucq.unadel@wanadoo.fr">odulucq.unadel@wanadoo.fr</a></p>
<p><b>-4- Des projets imposés aux projets partagés</b></p> <p>Pdt : François Neveu 06 24 15 17 07 <a href="mailto:francois.neveu@numericable.fr">francois.neveu@numericable.fr</a></p> <p>Animateur : Jacques Grossard contact Pascal Jarry 01 55 93 57 52</p> <p>Rapporteur : Colette Ventre 06 21 90 16 72 <a href="mailto:c-s.ventre@laposte.net">c-s.ventre@laposte.net</a></p>	<p>Jean Dominique Gladieu 01 34 52 29 63 <a href="mailto:jean-dominique.gladieu@agglo-sqy.fr">jean-dominique.gladieu@agglo-sqy.fr</a></p> <p>Cécile Combette-Hurin <a href="mailto:cecile.combettemwinedatar.gouv.fr">cecile.combettemwinedatar.gouv.fr</a></p>

## Les 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement en chiffres

le 18 mars, envoi de la fiche d'inscription par mail :	<b>253 envois</b>
le 18 avril, envoi de la fiche d'inscription par courrier :	<b>900 envois</b>
nombre de personnes inscrites le 1 <sup>er</sup> juin :	<b>367 inscrits</b>
nombre de personnes présentes les 2 et 3 juin :	<b>270 personnes</b>
nombre de personnes excusées (grève, ...) :	<b>95 personnes</b>
nombre de personnes présentes le jeudi 2 juin :	<b>270 personnes</b>
nombre de personnes présentes à la soirée de gala :	<b>255 personnes</b>
nombre de personnes présentes le vendredi 3 juin :	<b>120 personnes</b>
nombre de personnes présentes à la Maison de l'environnement :	<b>20 personnes</b>
nombre de personnes à l'atelier 1, Gouvernance :	<b>76 personnes</b>
nombre de personnes à l'atelier 2, Contribution des CD :	<b>65 personnes</b>
nombre de personnes à l'atelier 3, Développement dans les pays :	<b>24 personnes</b>
nombre de personnes à l'atelier 4, Projets de territoire :	<b>45 personnes</b>
nombre de personnes à la visite du Technocentre Renault :	<b>32 personnes</b>
nombre de personnes à la visite de Bouygues Challenger :	<b>18 personnes</b>
nombre de personnes à la visite de l'Architecture de la ville :	<b>17 personnes</b>
nombre de personnes à la visite des Parcs et jardins :	<b>15 personnes</b>
nombre de personnes à la visite de Port-Royal :	<b>27 personnes</b>

**Jeudi 2 juin 2005**

**Mots d'accueil**

**Philippe MARGUERIT, Président du CODESQY**

Il excuse Monsieur le Maire de Perpignan, absent en raison des événements dans sa ville et accueille tous les représentants des Conseils de Développement venus à ces 6èmes Rencontre à Saint Quentin en Yvelines.

**François DELIGNE, Maire de Guyancourt**

Il présente ses souhaits de bienvenue et indique que c'est un honneur d'accueillir à Guyancourt, ville de 30 000 habitants, une des 7 communes de Saint Quentin en Yvelines, riche de l'intercommunalité depuis plus de 30 ans les 6èmes rencontres Nationales. Il est heureux que le thème du développement ait été choisi pour cette rencontre.

**Sylvie FAUCHEUX, Présidente de l'Université de Versailles - Saint Quentin**

Elle est fière d'accueillir ces rencontres dans l'un des sites de l'Université qui se consacre entre autre aux sciences humaines et sociales et bientôt à la médecine. Elle souhaite que tous les participants profitent bien des locaux et qu'ils passent de très bonnes et riches journées d'étude.

**Catherine TASCA, Sénatrice, élue des Yvelines, ex Ministre de la Culture**

Elle souhaite la bienvenue à tous et félicite les organisateurs. Elle rappelle qu'elle faisait partie de la commission des lois lors de l'élaboration de la loi sur la coopération internationale. Quatre ans plus tard, elle pense que les conseils de développement vont pouvoir confronter leur expérience et faire le point sur l'application de cette loi. Elle pense qu'il est très important que les animateurs du territoire, les élus et les associations aient ce grand débat durant ces deux jours et compte en tirer beaucoup d'enseignement pour sa propre connaissance et son métier d'élue de la Nation.

**Robert CADALBERT, Président de la Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines**

Après avoir souhaité une bienvenue à Saint Quentin en Yvelines, il dit sa satisfaction de voir qu'un projet de territoire imposé par l'état se transforme depuis quelques années en un projet partagé par le plus grand nombre d'habitants. Il rappelle que ce fut une volonté des élus de créer sur le territoire un Conseil de Développement pour mobiliser les forces vives de Saint Quentin en Yvelines. Il remercie Philippe MARGUERIT pour la dynamique qu'il a manifestée, depuis 3 ans. Il souligne même avec humour que les élus ne réfléchissent parfois pas aussi vite que les membres de l'équipe du CODESQY.

Sur Saint Quentin en Yvelines, on essaie de valoriser le cadre de vie, par une qualité des services publics (ex : l'Université), une qualité de l'Environnement afin que le territoire soit un lieu où il fait bon vivre et où l'on développe les notions de solidarité et le travail sur l'intercommunalité en mettant en commun les ressources économiques.

Le CODESQY est un partenaire indispensable pour développer l'intérêt général et faire participer les habitants, les entreprises, la vie associative.

Le territoire de Saint Quentin en Yvelines est un territoire partagé.

### **Jean Paul HUCHON, Président de la région Île de France**

Il salue tous les participants et parle de l'Intercommunalité qui se met en place en Île de France surtout comme une intercommunalité de projets avec des structures légères, elle progresse et prend des formes très diverses.

Aux contrats territoriaux qui facilitent la coopération intercommunale s'ajoutent les contrats ruraux et les contrats régionaux. Les choses bougent et évoluent en Île de France.

L'État a mandaté la région Ile de France pour une révision du SDRIF. La région a déjà lancé une méthodologie de groupes de travail. Lorsque l'État aura donné le feu vert, la procédure devra durer 1 à 2 ans.

Un comité de pilotage sera constitué au niveau de la Région. Dans chaque département, le souhait est de travailler dans différents ateliers avec des procédures croisées qui traiteront des thèmes suivants :

- L'attractivité du territoire et son développement économique.
- Le développement des transports.
- La conservation des espaces verts
- Le maintien de la qualité de la vie en Île de France entre autre par la sécurité de l'emploi.

Il y aura plus de 14 ateliers territoriaux. Chaque département étant engagé dans des développements différents les uns des autres, il sera obligatoire à Jean Paul HUCHON de se rendre dans chaque territoire pour étudier les propositions, des intercommunalités pourraient avoir à cœur que certains projets soient pris en compte par la Région..

Enfin il faudra directement expliquer aux Franciliens ce qu'est le SDRIF et les bienfaits de cette révision

Il pense que l'adoption définitive par la Région sera compliquée car il sera difficile de trouver un pourcentage de densification raisonné et positif non seulement au sein du Conseil régional mais aussi au sein des conseils généraux. Cependant il compte sur la base qui devra apporter de la fraîcheur et de la diversité dans le débat, sachant, qu'à la fin, l'État devra donner sa décision.

Il termine sur cette réflexion : la démocratie est très compliquée.

### **Jean-Joseph REGENT , Porte parole de la coordination nationale**

Je voudrais, au préalable, rendre hommage à Jacques PIERSON, Président du Conseil de développement du Grand Nancy, décédé le 21 avril dernier.

Merci au Président Marguerit de nous recevoir aujourd'hui. Merci aussi à l'équipe qui l'entoure, animée par Patrice Reffo, pour le bon déroulement de cette rencontre.

Nous nous réunissons dans le contexte d'une actualité marquée par un grand débat citoyen. Il est difficile de ne pas y faire allusion.

Quelle que soit l'appréciation portée sur le résultat du référendum, je voudrais faire deux constats :

1. Il y a eu une forte mobilisation des citoyens pour débattre et surtout pour identifier, à propos de l'Europe, les grands enjeux de l'avenir. Cette volonté de maîtriser les données et de participer aux choix d'un destin commun est à apprécier positivement.

2. Les innombrables débats, la vigueur des expressions à différents niveaux ont révélé un besoin d'échanges. Le niveau des discussions a été souvent beaucoup plus élevé dans les réunions de base que dans les meetings officiels. C'est une confirmation d'une capacité croissante d'intervention des citoyens.

Dans ce contexte, les Rencontres de St Quentin en Yvelines marquent une étape importante dans l'évolution de la Coordination nationale et je voudrais profiter de l'événement pour en tirer les enseignements et formuler quelques propositions.

Je me suis beaucoup investi dans cette aventure pour promouvoir l'idée de l'association de la société civile au développement des territoires. À ce titre, je me sens légitime pour vous livrer mon sentiment personnel.

Notre évolution a été rapide puisque nos premiers contacts nationaux ont été pris à Lyon, à l'initiative de Jacques Moulinier en mars 2002, Il faut avoir à l'esprit cette jeunesse des Conseils, dans les échanges que nous pouvons avoir avec nos collectivités, lesquelles n'ont pas la même appréciation du temps.

Nous avons aujourd'hui devant nous un paysage à plusieurs facettes :

### **C'est un paysage impressionniste**

Pendant ces trois ans, nous avons observé la multiplication des Conseils de développement dans les territoires, les interprétations diverses de leurs missions et leurs modes d'organisations qui sont variés. Un paysage des Conseils de développement s'est dessiné, aux contours incertains et aux limites changeantes. La situation que nous connaissons en juin 2005 n'a plus rien à voir avec celle de nos débuts à Lyon en mars 2002.

Ce qui est certain, c'est que les Conseils de développement ont accompagné et conforté la double montée de l'Intercommunalité et des Pays. Aux côtés des 14 Communautés urbaines, des 168 communautés d'agglomérations et des 300 pays reconnus ou en projet, une bonne centaine de Conseils de développement existent auprès des agglomérations et environ 150 auprès des Pays.

Ces assemblées, avec des histoires et des organisations différentes, sont autant de petites touches qui font apparaître un mouvement d'ensemble de recomposition territoriale. Elles témoignent, du plus petit pays jusqu'aux grands centres urbains, de la vitalité et du rôle majeur de la société civile dans la construction et le développement des communautés de vie et d'intérêts mutuels.

### **C'est un paysage qui s'étend**

La demande sociale de participation citoyenne est de plus en plus forte et le paysage de la démocratie participative foisonne de créations. Dans tous les territoires, des initiatives sont prises pour favoriser la participation des habitants au processus de décision. Toutes ne correspondent pas au cadre du Conseil de développement, mais toutes témoignent du besoin de débats et d'échanges.

J'ai la faiblesse de penser que le Conseil de développement constitue l'espace le mieux adapté pour développer ce que j'appelle l'éthique de la discussion : une écoute mutuelle, respectueuse de la pensée de l'autre et s'en enrichissant pour construire un "espace public" de veille et d'anticipation sociale à la hauteur des enjeux de l'époque.

Mais d'autres démarches participatives existent, elles ne doivent pas s'exclure.

Les Conseils de développement ont une marge de progression du fait de cette demande citoyenne mais aussi par la part prise par leurs apports dans les dispositifs de gouvernance locale. Les pouvoirs publics, après les politiques, intègrent peu à peu cette donnée dans leur action et notamment dans le processus des contrats territoriaux.

À ce titre, la montée en puissance que nous observons des réseaux régionaux de Conseils témoigne de cette nouvelle situation.

### **C'est aussi un paysage fragile**

Les Conseils de développement sont issus d'une loi peu directive. Le cadre qui les régit est souple et les contraint à construire leur légitimité en permanence. C'est la qualité de leur travail et de leurs propositions qui légitiment leur existence. Cette nécessité de produire des contributions sérieuses et pertinentes est une des conditions majeures de la pérennisation des Conseils.

Cela entraîne quelques inconvénients : il y a toujours un risque d'essoufflement dans la participation, la tentation de l'encadrement politique s'observe parfois, le bénévolat a aussi ses limites. Les Conseils de développement ne sont pas des institutions s'appuyant sur un cadre juridique protecteur. Ils sont plus proches des entreprises, des associations, de tous ceux qui chaque matin s'interrogent sur leur devenir. C'est une excellente situation pour garder l'intelligence en éveil et innover, mais c'est assurément une fragilité que nous devons assumer

Dans ce contexte, notre Coordination nationale a joué un rôle important. Nous n'avons pas les moyens des grandes organisations d'élus, mais le regroupement de nos expériences a déjà permis :

- l'organisation avec succès de cinq Rencontres Nationales en trois ans. C'est un exploit quand on connaît les contraintes d'organisation de telles manifestations et qu'on les rapproche de la faiblesse de nos moyens, en particulier financiers,
- il a permis aussi d'initier un réseau d'échanges de bonnes pratiques, les nouveaux Conseils s'inspirant des expériences existantes pour se construire et se développer. Une mutualisation naturelle s'est faite qui a été amplifiée par tout ce que nous avons su organiser pour nous comparer, nous évaluer,
- il a permis enfin d'acquérir un début de reconnaissance nationale, encore modeste mais réel. Nos contacts dans les ministères, avec des parlementaires, des organisations d'élus ont été fructueux. Les colloques, les séminaires font de plus en plus appel à des représentants des Conseils de développement. Même la presse nationale fait place à des articles ou des tribunes libres,
- il a débouché sur la rédaction d'un Manifeste qui reste une base de références non seulement pour les Conseils mais aussi pour l'ensemble des démarches de démocratie participative. Je vous invite à le relire régulièrement et à continuer de le diffuser.

## **Notre mouvement a aussi eu des faiblesses :**

- Né des agglomérations et notamment des plus grandes, le mouvement s'est développé un peu en marge des Conseils des Pays. Il y a aujourd'hui des Conseils de Développement de toute nature et de toute taille. Leur représentation est plus difficile, mais il faut les prendre en compte, notamment dans les Pays, car ils sont très souvent porteurs d'initiatives originales et innovantes,
- La jeunesse a des qualités mais aussi des crises. Fort de nos enthousiasmes, nous avons voulu aller vite, sans prendre toujours la mesure de la situation réelle des Conseils. Nos débats ont été parfois vifs à l'intérieur de la Coordination à ce sujet et sans doute avons-nous été tentés de brûler les étapes en matière d'organisation dans un monde social qui a besoin de temps,
- Nous n'avons pas détecté en particulier le besoin "naturel" de réseaux régionaux. Ils naissent un peu partout dans les territoires. Ils sont actifs et mobilisent beaucoup les citoyens. Ils constituent une nouvelle forme d'action adaptée aux problématiques des territoires qu'il faut désormais prendre en compte.

Le bilan de ces trois années fait apparaître cependant un profond mouvement de fond et j'ai eu l'occasion d'en exprimer les enjeux dans un texte commun avec Philippe Marguerit. Ce texte vous a été distribué comme introduction à nos Rencontres.

Nous avons à créer aujourd'hui les conditions de la réussite d'une nouvelle étape de notre réseau national. À titre personnel, j'ai souhaité prendre un peu de recul par rapport à l'organisation de la Coordination. Mon choix est de poursuivre ma réflexion sur la place de la société civile dans le développement de la démocratie, notamment par la voie de l'écriture, plutôt que de m'investir dans les opérations relatives à l'organisation.

Je reste, bien sûr, disponible pour apporter mon concours à la Coordination, et intervenir en son nom, si elle le souhaite, mais je veux le faire avec la distance que me permettent mon parcours antérieur et mes contacts à différents niveaux.

Dans cet esprit et avec un tempérament personnel qui me porte plus vers les projets que vers l'analyse du passé, je veux vous exprimer ce matin ma perception des voies et moyens à retenir pour l'avenir.

Notre mouvement doit s'appuyer sur quelques principes :

### **Le principe de « l'évangélisation » permanente**

C'est le point fondamental et la mission première d'un réseau national.

Tous les débats sur l'organisation d'une Coordination et ses missions seront vains s'il n'y a pas de "troupes" suffisantes derrière pour en assurer l'action. La mission de la Coordination, c'est de pouvoir aller sur le terrain, aider à la constitution de nouveaux Conseils et à leur consolidation. La notion de Conseil de Développement ne s'est pas imposée partout et il reste un travail important à accomplir dans ce domaine.

## **Conforter le réseau d'échanges de données et de pratiques**

Les Conseils passent en général par trois phases : à l'euphorie des débuts succède toujours une phase de stabilisation (voire de déclin) avant celle du renouvellement qui passe souvent par de l'évaluation, interne ou externe. À chaque phase, il y a un vrai besoin d'échange de pratiques, de méthodes de travail.

Je souligne que l'ensemble des Chargés de mission auprès des Conseils ont un rôle important à jouer dans ce domaine.

## **Continuer la dynamique des Rencontres Nationales**

C'est "**la**" manifestation des Conseils de développement. C'est elle qui permet de vrais échanges conviviaux et d'ancrer les Conseils dans les nomenclatures nationales. Elle permet aussi une découverte des territoires, de leur diversité et de leurs projets.

## **Élargir la problématique des territoires avec de nouveaux questionnements**

L'intérêt des Conseils est de porter une parole différente qui ne soit ni celle des politiques, ni celle des techniciens et de le faire en dehors de groupes de pression. Ce questionnement remet en cause la culture traditionnelle de la décision, bouscule les certitudes techniciennes et constitue une vraie plus-value sociale

## **Élargir son assise**

Pour conforter son action, la Coordination doit mobiliser des forces nouvelles issues d'autres Conseils que ceux devenus "historiques".

## **Élargir les écueils que sont :**

- **l'institutionnalisation** : Il y a déjà beaucoup de structures institutionnelles liées au système de démocratie représentative ou à celui de la sphère technique et administrative. Dans ce paysage, les Conseils sont atypiques et ne trouvent pas leur place parce qu'ils ne reposent pas sur les mêmes fondements. Leur légitimité n'est pas la même,
- **le calque des organisations d'élus** : Cela conduirait forcément à la répartition entre catégories : grands, petits, moyens...
- **l'uniformisation** : Il faut non seulement garder mais encourager la diversité. Les Conseils ne doivent pas se ressembler. C'est ce qui fait leur intérêt.

Je voudrais conclure en insistant particulièrement sur un point :

### **La Coordination n'est pas une Institution mais une action collective**

Elle est la représentation des Conseils qui l'ont créée : **peu de moyens, la fragilité de la jeunesse mais des idées, de la volonté et de la fraternité**. Dans l'état actuel des Conseils, elle ne peut être qu'informelle et s'ajuster en fonction des évolutions. Elle n'est pas une structure traditionnelle et ne s'inscrit dans un débat politique institutionnel. En revanche, elle a vocation à pratiquer le questionnement (y compris de manière forte) aux politiques, et surtout à exprimer la revendication des citoyens à participer aux choix qui les concernent.

Elle a aussi à conforter les Conseils qui la composent, dans leur vocation à "former" le citoyen à l'étude des choix, à l'appréciation des contraintes, à la concertation et à la discussion.

La Coordination doit se positionner comme un élément révélateur du besoin d'une nouvelle culture de la décision publique. Elle a vocation à faire apparaître, à côté des élus, la place revendiquée par les citoyens dans le processus de décision. La Société change, pas simplement par ses outils mais plus profondément dans ses mœurs et les références et les valeurs qui les déterminent.

Il y a encore un vaste chantier pour les années qui viennent, il nécessitera plus que jamais la mobilisation des citoyens. Les Conseils de développement seront, j'en suis persuadé, de nouveaux "espaces publics" adaptés aux mœurs de notre époque. Ils sont non seulement irréversibles mais irremplaçables.

En ouverture à la table ronde Jean-Joseph Régent précise :

La coordination nationale a joué un rôle important. C'est un réseau d'échanges, une certaine mutualisation amplifiée pour nous évaluer, nous comparer, nous aider. Il y a un début de reconnaissance nationale. Le manifeste est une base de référence. Seule faiblesse, le mouvement s'est développé en marge du développement des Pays.

annonce qu'il va prendre un peu de distance, mais reste à la disposition de la coordination.

rappelle que :

- Notre mouvement doit s'appuyer sur l'évangélisation permanente. Il faut des troupes suffisantes pour aider, aller sur le terrain, conforter les réseaux d'échanges de données et de pratiques.

- Les Chargés de mission auprès des Conseils ont un rôle très important.

- Nous devons continuer la dynamique des échanges nationaux.

- L'intérêt des Conseils de Développement est de porter une parole différente qui est ni celle des politiques, ni celle des techniciens, elle doit être en dehors des pressions.

- La coordination va accueillir les forces nouvelles issues d'autres conseils de Développement.

- Les Conseils ne doivent pas se ressembler, c'est ce qui fait leur intérêt.

Pour conclure, il rappelle que les Conseils de Développement ont vocation à former les citoyens. Ce sont de nouveaux espaces publics adaptés à notre époque.

Ils sont irréversibles et irremplaçables.

# TABLE RONDE



*Frédéric Theulé, journaliste et responsable de publication à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines*

**Philippe MARGUERIT, Président du CODESQY**  
ouvre la table ronde

Il présente la thématique de ces 6èmes rencontres nationales :

**« Quel développement ? Pourquoi ? Pour qui ? »**

En première partie il traite du constat préoccupant :

- La société française est marquée aujourd'hui par le doute et même l'inquiétude face à l'avenir.
- La mondialisation bouscule nos habitudes voire nos modes de vie.
- La décentralisation est une des tentatives d'adaptation à cette mondialisation.
- Le concept de développement durable est un impératif
- Le décalage entre la classe politique et la société civile est une faiblesse

En seconde partie, il énumère les 4 missions essentielles des Conseils de Développement :

- Être un intermédiaire très actif entre le politique et la société civile pour faciliter la circulation de l'information et des opinions dans les deux sens.
- Promouvoir dans tous nos travaux une vision prospective de nos territoires pour en faire des territoires de projets s'appuyant sur la notion de développement durable.

- Valider par nos avis ou notre participation au processus d'élaboration tous les projets, plans, schémas d'importance de nos territoires.
- Susciter et participer aux évaluations intermédiaires sur les réalisations de tous ces projets.

### **Sylvie FAUCHEUX, Présidente de l'Université Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines**

Elle rappelle l'historique de la notion de «développement durable», née en 1992. Il y a eu une remise en question du modèle en raison du développement économique, du changement climatique, du réchauffement...Des avancées ont pu se faire lorsque le développement durable a «été appliqué au niveau territorial et au niveau sociétal des Entreprises.

Développement et territoire : la problématique est apparue en 1990

(Agir local, penser global)

Une notion d'équité entre les territoires a été rendue nécessaire en raison de la montée de l'urbanisation dans le monde entier (crise économique, sociale, urbaniste,...)

La question s'est posée : comment éviter l'élargissement du parc urbain ?

Le livre vert de la commission européenne du développement urbain est un réquisitoire contre les tendances actuelles avec une densification des objectifs pour lutter contre des maux tels que l'utilisation de l'automobile, l'audition des bruits ...

La vie moderne a des impacts environnementaux. Sur le territoire sud, on a noté 20% d'extension de villes contre 6% de citadins en plus. Cette extension entraîne plus de bruits, de la pollution atmosphérique, de plus en plus de problèmes environnementaux. Les nuisances diverses sont de plus en plus visibles et leur élargissement a des répercussions dans le temps (la durée de vie d'émission de CO2 dans l'atmosphère est très importante) Bien qu'il y ait une diminution des industries de pollution, la pollution croît, elle est due aux transports et à son augmentation.

Le concept de villes durables est apparu en 1996 au sommet d'Istanbul.

Déjà en 1933, avec la Charte d'Athènes on avait évoqué le principe «de table rase»

Puis il y a eu la Charte d'Alborg où l'on a conçu la vie dans un respect architectural naturel et environnemental culturel. L'idée d'un urbaniste participatif est basée sur le principe d'une diversité architecturale et d'une mixité fonctionnelle. Nous sommes au cœur du développement durable avec la nécessité d'une gouvernance participative.

Les outils applicables pour ces notions de villes durables sont les agendas 21 locaux.

La difficulté est de tenir compte de ces multiples indicateurs (environnementaux, empreintes écologiques, développement humain ...)

Cependant nous voyons l'émergence d'une solution de compromis pour construire et imaginer un territoire durable.

### **Thierry LESUEUR : Conseil de Développement de Lille Métropole**

Bilan de Lille 2004 Capitale Européenne de la Culture.

En 2004, il y a eu 2500 manifestations sur tout le territoire, de grandes expositions autour de Rubens, Matisse..., les voitures du futur, la forêt suspendue à l'envers, la gare peinte en rose, la forêt de bambous... Ces séries d'installations avaient pour but de métamorphoser les espaces publics. Les Maisons Folies, création d'un réseau culturel, furent de nouveaux lieux ouverts aux artistes au travail et aux habitants.

193 villes ont été partenaires de ce projet.

### Il y a eu la mobilisation :

- du monde économique (Mécénat et soutien de 83 entreprises : Budget de 13 millions d'euros)
- d'acteurs culturels
- du public et de la population (réseau des ambassadeurs)

### Quelques chiffres :

- + de 9 millions de participants
  - 2 millions 800 000 billets vendus
  - 300 000 visiteurs à l'exposition Rubens
- Un engouement impressionnant du public.

### Les retombées positives :

- Une fréquentation mondiale.
- Lille est devenue une destination touristique à part entière.
- La ville a changé sa vision de la culture.
- Elle a gagné 10 ans de notoriété grâce à l'année culturelle européenne
- Le budget de 73 millions d'euros a été maîtrisé
- L'installation du musée du Louvre en 2009 se situe dans la continuité de 2004
- Lille 3000 se projette très loin en avant. Tous les 2 ans, il y aura des projets nouveaux. Ce seront des événements d'un type nouveau, des thématiques autour du futur, avec projection, imagination ...
- En 2006 : thématique géographique, l'Inde les jeunes artistes vont donner une vision différente de l'Inde.
- En 2008 : L'Europe Orientale, partir à la découverte de certaines de ces villes proches de nous.

## **Questions du public :**

**Q1 :** *Quel a été le point de départ du projet de Lille, les motivations des décideurs locaux à prendre ce pari et les facteurs du risque ?*

**R1 :** Après le refus de la candidature de Lille aux jeux olympiques 2004, il y a eu une prise de conscience économique : il fallait trouver un événement pour changer l'image de Lille et de sa région.

L'entreprise était audacieuse, il y a eu une volonté de rassembler, l'enjeu était que ce n'était pas que Lille, mais tout le territoire qui était concerné.

**Q2 :** *Pouvez-vous nous parler de la population concernée par Lille 2004 Capitale européenne de la culture ?*

**R2 :** Nous avons eu un travail très large avec la population. Les équipements furent ouverts pour recréer des liens sociaux. A présent des artistes travaillent dans les Maisons Folies. On a écouté les demandes de la population (ex : installation d'un hammam à l'intérieur d'une Maison Folie). Dans les villes qui n'avaient pas de musées, nous avons présenté des œuvres des musées nationaux (ex : Rodin)

**Q3 :** *Lorsqu'on parle de développement durable, cela concerne le développement économique et social, on hésite à parler de développement de la culture. On voit que le changement d'image de*

*Lille a été fondamentale, quelles sont les perspectives d'avenir, mesurez-vous les faits auprès des habitants ?*

**R3 :** La culture est un élément important de développement pour l'aménagement urbain. Actuellement nous analysons les retombées sur la fin 2004. Il y a une impression de manque de la population jeune qui demande quand il y aura des soirées dans la rue. Il nous faut approfondir, travailler et mener des projets avec les écoles et les enfants pour continuer

**Q4 :** *Un travail a été fait au niveau des écoles, pouvez-vous l'expliquer ?*

**R4 :** Nous avons travaillé autour d'un projet : la cité idéale. Tous les acteurs culturels ont participé à cette sensibilisation.

### **Jean Claude SIRIEYS, Optics Valley**

#### Le Pôle de compétitivité locale.

C'est un appel à projet du gouvernement qui a invité à présenter autour d'un thème, fin février, des projets à caractère technologique, mettant en compétitivité des Entreprises.

Il a été demandé à ces entreprises de :

- Tisser des liens au niveau local.
- Développer l'activité économique sur le territoire
- Consolider le leadership industriel
- Dynamiser le processus d'innovation
- Améliorer l'attractivité du territoire en développant les collaborations avec les organismes étrangers (ex : transports...)

Cela a nécessité :

- Une dynamique collective au travers de l'aménagement du territoire
- Un positionnement original qui marie les axes technologiques, stratégiques et les marchés applicatifs « en croissance ».
- Une association des grandes entreprises, des PME, des organismes de recherche pour s'impliquer dans les projets.

*Reporter le tableau donné en projection (voir document informatique)*

#### L'enjeu du pôle de compétitivité :

Il a besoin des énergies des collectivités territoriales et des citoyens afin que le territoire concerné puisse attirer et développer des emplois.

#### **Q1 du Président du Conseil de Développement Lorraine/Moselle :**

*La lorraine fait des projets de pôle de compétitivité. Il est ébahi par les chiffres donnés en regard des résultats de marché. Comment faire passer le pôle de compétitivité en évitant les délocalisations et en gardant ce que l'on a dans un concept de développement durable c'est-à-dire partagé avec les autres ? Comment nous, Conseil de Développement, en relation avec les citoyens pouvons-nous faire passer le message de ces pôles de compétitivité ?*

#### **R1 de Robert CADALBERT, Président de l'Agglomération de saint Quentin en Yvelines :**

La question est comment faire participer les habitants dans la compétition. Tout le monde est en compétition. On s'enrichit les uns des autres. Entre la Moselle et St Quentin en Yvelines, on peut mettre en commun notre richesse, on est en complémentarité, ce qui créera un plus pour tout le

monde. On touche le fond de la question : « Comment sera-t-on assez intelligent pour s'enrichir ensemble ? »

**Remarque d'un représentant du Conseil de Développement de Nantes :**

Schématiquement on parle de fracture sociale, n'y a-t-il pas une fracture citoyenne ? Quel est le point de vue des Municipalités et des collectivités civiles ?

**Remarque d'un représentant du Conseil de Développement du Grand Lyon :**

Comment se situent les groupes de travail entre le SDRIF et les pôles de compétitivité pour élargir la consultation grâce à ces croisements.

**Question d'un représentant du Conseil de Développement de Grenoble :**

*Le dernier exposé a entraîné des questions pointues concernant les pôles de compétitivité et la maîtrise des marchés. En tant que Conseil de Développement, trois questions se posent à nous. Comment :*

- 1) *Faire connaître le pôle de compétitivité par rapport au pôle de marché*
- 2) *Avoir une discussion précise sur la technologie par rapport aux sciences et à la société*
- 3) *En ce qui concerne les chercheurs, leur faire mieux comprendre ce qu'est la société publique*

*Quand on parle de pôle de compétitivité dans un marché mondial, comment ne pas séparer la distribution et le lieu de distribution de la valeur ajoutée ?*

**Réponse :** Cette question traite du point d'entrée du pôle de compétitivité. En Île de France, tout s'est fait entre novembre 2004 et février 2005. La dynamique a été difficile à mettre en œuvre. Il y a eu appropriation par les collectivités territoriales. En raison du financement de l'état, le pôle de compétitivité doit être porté par le territoire. Une première réunion a eu lieu avec le Président du Conseil Régional, les industriels et les chercheurs. Il faut se donner un petit peu de temps.

**Patrick BRAOUEZEC, Président de l'Agglomération « Plaine Commune »**

Plaine Commune a environ 120 000 salariés. Ce nombre est en augmentation depuis 3 ans.

8 communes se sont groupées en Communauté d'agglomération.

Les villes ont de 11 000 à 65 000 habitants avec une population plutôt pauvre. La ville la plus importante est Saint Denis. Plaine Saint Denis était un bassin industriel important au cours du XXe siècle.

A partir de 1980, il y a eu un décroissement industriel dans toutes les villes. Nous avons alors travaillé pour réanimer la vie, développer le territoire et notamment l'île de Saint Denis.

Nous étions au cœur d'un bassin de vie et d'emplois qui rayonnait au-delà du territoire de Saint Denis aussi nous avons créé la communauté d'agglomération de Plaine Commune avec les villes avoisinantes tout en étant soucieux des limites du département.

L'arrivée du stade de France a été un défi mais il n'y a pas eu de regret.

Ce fut un vrai moteur.

Le Conseil de Développement de « Plaine Commune » a eu l'originalité de s'appuyer sur des origines géographiques de démocratie locale.

Saint Denis avait un projet de démocratie participative avec une démarche de quartier.

Le Conseil de Développement est très nouveau, il date de mars 2005, mais ses membres avaient déjà travaillé en amont et donné 3 avis sur le PLH, les JO 2012, le budget 2005 avec une grande qualité de réflexion collective et un autre regard que celui des élus . Ils ont la volonté de participer à la construction du projet commun, même de manière critique.

Les JO 2012, sont pour le développement de l'agglomération le même genre de défi et de levier que la construction du stade de France. Si Paris est choisi pour les jeux olympiques ce sera une formidable accélération pour développer le cœur de la Plaine en terme de bâtis et en terme de vie.

#### Réflexions sur le débat :

-Il a permis de réfléchir sur les Conseils de Développement et le développement au niveau des territoires. Mais il faut s'interroger sur les limites du développement.

On est dans des contradictions car on s'inscrit dans des pôles de compétitivité où il y a toujours plus et où nous avons de moins en moins.

-La conception des pôles de compétitivité est vue d'une façon technocratique Il faut les maîtriser et les orienter pour ne pas accroître les irrégularités sociales et territoriales.

- Il faut s'orienter vers un développement durable

- Il est nécessaire que les irrégularités territoriales et sociales s'atténuent dans les 10 ans qui viennent.

#### **Précision de Sylvie FAUCHEUX :**

Il faut se poser la question : A partir d'un niveau de croissance, comment répartir de façon égalitaire ?

C'est cette répartition, cette idée de croissance qui pose des problèmes environnementaux.

#### **Conclusion de Philippe MARGUERIT**

Sur Lille, l'opération à été bénéfique.

Sur les pôles de compétitivité, le constat à été que l'on pensait recevoir 3 à 5 dossiers et il y a eu 120 appels d'offre qui ne venaient pas seulement de la région parisienne.

Pour faire le lien avec le développement en « Plaine Commune » on s'aperçoit que dans une société qui est la nôtre la technique est une des données fondamentales.

# ATELIERS

- 1- Quelle nouvelle gouvernance au service du développement des territoires ?
  
- 2- Quelles contributions des Conseils de Développement aux divers projets territoriaux ?
  
- 3- Le Développement dans les pays
  
- 4- Des projets imposés aux projets partagés

Président :  
Patrick Peugeot

Animateur :  
Jean Baptiste Cessac

Rapporteur  
Gabriel Vitré

Intervenants :  
Gilles Rey Giraud  
Jean Joseph régent  
Jean Vanoye

6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

**Atelier N°1 :**

*Quelle gouvernance au service  
des territoires intercommunaux*

*Refonder la démocratie territoriale avec les  
Conseils de Développement*

## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *La question récurrente : La relation avec les élus*

*Une relation jugée souvent insuffisante  
La nécessité d'un rapport de confiance  
Un débat permanent*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *A la recherche du territoire pertinent*

*Le débat Agglomération-Pays  
Le Pays urbain a de l'avenir*



## *La montée de l'Interrégional*

*Le besoin de s'affranchir de l'histoire, de la géographie et de la politique.  
Un effet de levier pour l'action des politiques.*



## *L'adéquation territoire et démocratie*

*Le déficit démocratique des structures intercommunales.*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *La relation avec les habitants*

*L'articulation avec les autres démarches de  
démocratie participative  
Les CdD lieu d'appropriation des territoires.*



Président  
Jacques Dussart

Animateur  
Charles Gachelin

Rapporteur  
Jacques Maréchal

Intervenants  
Dominique Monziès  
Benôît Decq  
Jacques Welker

**6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement**

**Atelier N°2 :**

*Quelle contribution des conseils de développement aux divers projets territoriaux*

*Ou encore :*

*Comment s'approprier et comment est vécu localement la multiplication des projets de territoire (SCOT – Agendas 21)*



## *Cadrage initial de l'animateur*

### *Rôle du conseil de développement*

- 1. Intermédiaire entre les élus et les citoyens*
- 2. Initiateur de projet (auto saisine)*
- 3. Facilitateur et catalyseur*



## *Au travers des trois expériences présentées :*

*Le comité de développement du Grand Lyon*

*Le comité de développement du Pays d'Aix*

*Le comité de développement du Projet du Grand Louvre à Liévin*

## *Se dégage :*

*Des questionnements*

*Des problématiques relevant de l'organisation des CD*

*Des pratiques des usages et des méthodes de travail*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *Des questionnements*

- *Comment construire la légitimité des CD?*
- *Comment organiser le questionnement de la population?*
- *Comment mieux définir le rôle intermédiaire élu population?*
- *Comment associer la société civile à des projets « plaqués »?*
- *Quelle méthode pour mieux « capter » la demande citoyenne?*
- *Doit-on s'appropriier toutes les thématiques?*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *Relevant de l'organisation des CD*

- *Organisation par commissions thématiques souvent articulées sur le développement durable ou par ateliers*
- *Travail à la demande des communautés d'agglomération et en auto saisine organisé en outil de consultation*
- *Présence d'un collège d'élus au sein de la CD*
- *Création d'une sous commission de projet (à Lille) ouverte aux jeunes de 15 à 30 ans*
- *Le décideur se sert des deux assemblées (comité d'agglomération et CD) (Aix) pour asseoir ses décisions*
- *Liberté de parole et d'action non bridée par des impératifs de gestion*
- *Rythmer la planification des chantiers ainsi que les rendus aux élus*
- *Assemblée d'émulation*
- *Nécessaire représentativité de la palette de la société civile et du monde économique pour avoir la légitimité*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *Des pratiques, des méthodes et de l'usage des CD*

- *Pédagogie du débat permanent*
- *Production collective de commission présentée dans les autres commissions (avis croisés)*
- *Outils d'analyse (grilles, indicateurs) pour la lecture des projets*
- *Recherche de concertation citoyenne en amont*
- *Démarche ascendante de la consultation*
- *Tracabilité de la parole citoyenne*
- *La production est la somme de la « fraîcheur et de l'expertise »*
- *Multiplier les expériences et innover*
- *S'autosaisir sur des sujets en dehors des compétences de l'agglo*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *Des pratiques, des méthodes et de l'usage des CD (suite)*

- *La reconnaissance du CD n'existe que par la qualité de ses interventions Il faut s'assurer des techniques de restitution*
- *Être en capacité de relever les insuffisances des organisations et des projets*
- *Pour les gros projets (Musée du Louvre) travailler avec les autres CD voisins*
- *Rapprendre à poser les questions*
- *Évaluer les politiques publiques*
- *Organiser des tribunes autour des débats*
- *Témoigner du vécu du territoire différent de l'expertise technique et expertise de l'usage citoyen*



## CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT A L'AGENDA 21 DU GRAND LYON

### 1 - PREAMBULE : LES REPERES QUI ONT GUIDE LA DEMARCHE

#### 11 La loi 99- 533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire

*Les CdD ont comme seule vocation précise inscrite dans la loi fondatrice d'être « consultés sur l'élaboration du projet d'agglomération ... et sur toute question relative à l'agglomération, notamment sur l'aménagement et sur le développement de celle ci »*

*« Ce projet [d'agglomération ] détermine*

- D'une part, les orientations que se fixe l'agglomération en matière de développement économique et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de politique de l'environnement et de gestion des ressources selon les recommandations inscrites dans les agendas 21 locaux ...et*
- D'autre part, les mesures permettant de mettre en œuvre ces orientations »*

Les CdD ont donc toute légitimité à intervenir dans l'élaboration des agendas 21 .

C'est pourquoi le CdD de Lyon s'est « auto saisi » du sujet en 2001 avant que l'institution ne crée la Mission d'élaboration de l'Agenda 21 en 2003 au sein de la Direction prospective d'Agglomération .

#### 12 Une nouvelle vision du développement global et local: le développement durable

- Naissance du concept**

Dans les années 70, des experts se sont inquiétés du fait que la croissance économique avait un impact négatif sur l'environnement et qu'elle pouvait, à terme, hypothéquer les conditions de vie sur la planète.

Le développement durable est une alternative, destinée à préserver l'avenir. Il a été défini en 1987 par le **rapport Bruntland** (1er ministre norvégien, rapporteur du projet de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement) comme :**«un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.»**

D'une manière générale, le développement durable, sustainability en anglais, suppose qu'elles se développent en s'appuyant sur trois piliers : social, environnemental et économique.

- Les agendas 21**

**L'agenda 21 mondial** est un programme de développement durable, signé par les 173 chefs d'état et de gouvernement présents au premier sommet de la terre à Rio, en 1992. Ce programme de mise en œuvre du développement durable est décliné, partout dans le monde, à l'échelle des villes et des collectivités locales.

#### **L'Agenda 21 local, définition et mode d'emploi**

On peut définir l'Agenda 21 local comme un projet de territoire à long terme, traduit dans un **document stratégique qui se décline en programmes d'actions opérationnels**. Ces derniers sont soumis à une évaluation régulière, en concertation avec l'ensemble des parties concernées.

Le projet résulte d'un large débat organisé à l'échelle du territoire (commune, agglomération, pays...). Il vise le développement du territoire en misant sur la recherche de convergences entre performances économiques, sociales et environnementales. Il constitue un cadre pour l'action à 10-15 ans.

- **L'Agenda 21 local, dans quel but ?**

Du point de vue de l'ONU, les collectivités locales sont un relais essentiel de sa politique de développement durable, appelée **Action 21**: « Les problèmes abordés dans Action 21 qui procèdent des activités locales sont si nombreux que la participation et la coopération des collectivités à ce niveau seront un facteur déterminant pour atteindre les objectifs du programme. (...) Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable. »

Du point de vue **des collectivités locales**, l'Agenda 21 peut avoir de nombreuses fonctions : instrument de planification à long terme, instrument de dialogue et concertation avec les citoyens, instrument de sensibilisation et de pédagogie... Si l'utilité et l'utilisation de l'Agenda 21 dépendent essentiellement de la volonté politique qui le porte, il a été créé **pour faciliter la prise de décision concertée, et permettre l'appropriation par les habitants des solutions adoptées, et ainsi gagner leur adhésion.**

- **L'Agenda 21, quelles thématiques locales ?**

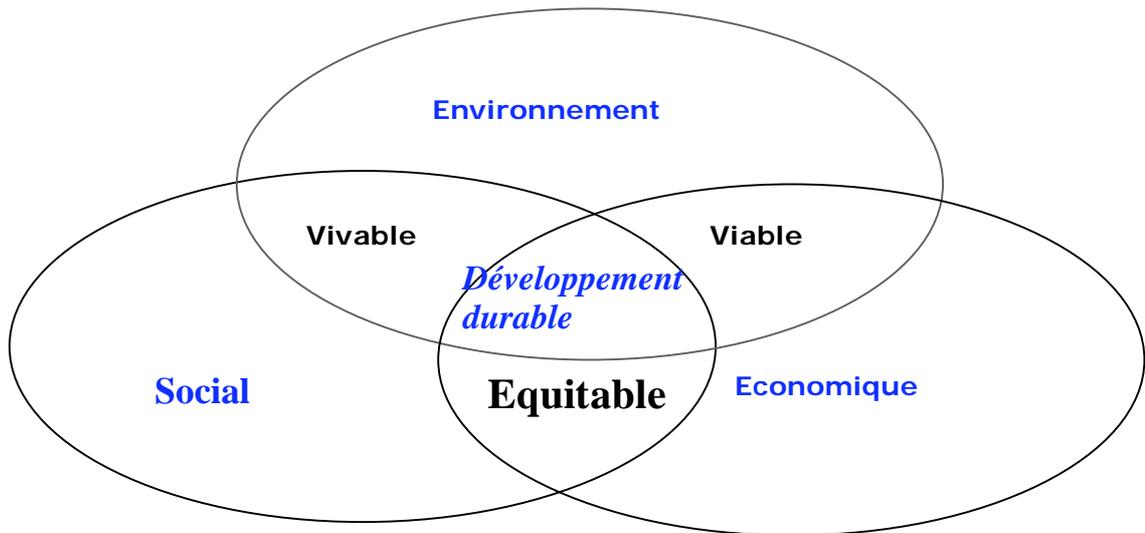
En théorie, l'Agenda 21 devrait aborder l'ensemble des thèmes du développement durable, qu'ils soient de nature économique, sociale ou environnementale. Force est de constater que dans la réalité les thèmes abordés varient grandement d'un Agenda 21 à l'autre, certaines collectivités se concentrant avant tout sur leurs problématiques majeures, comme l'emploi ou l'insécurité, et cherchant ensuite à élargir le spectre de leurs préoccupations, d'autres cherchant à embrasser du premier coup l'ensemble des thèmes. Quoiqu'il en soit, une **constante des Agenda 21 est la participation des habitants**, conforme aux principes d'une démarche de développement durable.

- **L'agenda 21, quel suivi ?**

L'élaboration d'une **grille d'indicateurs de suivi et d'évaluation** est indispensable pour identifier les efforts à réaliser et mesurer les progrès obtenus, étape par étape, en termes économiques, écologiques, sociaux et culturels. La sélection des indicateurs pertinents s'effectue avec les services techniques des collectivités et avec la société civile associée à la démarche. Elle tient compte des enjeux et des objectifs de l'Agenda 21. Si les indicateurs « photographiques » sont indispensables (ex : volume des déchets dans la commune), ils doivent être assortis d'indicateurs dynamiques, permettant le suivi à un an, à cinq ans ou plus. L'accès des habitants aux indicateurs est essentiel : le tableau de bord en mairie et sur Internet est une condition de l'implication de la population et des acteurs territoriaux.

Chaque territoire construit son tableau de bord, en fonction de son patrimoine et de ses engagements et axes prioritaires. Aujourd'hui, ce sont essentiellement les données environnementales qui sont évaluées. Par ailleurs, quelques collectivités se sont engagées dans la construction d'indicateurs mesurant l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté, d'accès des habitants aux biens essentiels, de participation à l'Agenda 21 ou de coopération internationale...

## Les trois domaines du développement durable



## 2 CONTRIBUTION DU CDD DU GRAND LYON POUR L'AGENDA 21

### 2-1 HISTORIQUE

#### **ANNEE 1 - 2001/2002: Prise de contact avec le développement durable**

Un premier groupe de travail se constitue, dans la continuité des réflexions de prospective et stratégie d'agglomération engendrée par la démarche Millénaire 3 au sein du Grand Lyon. Une assistance active est apportée par la Direction de la prospective d'agglomération chargée de développer cette démarche avec la participation de divers experts travaillant avec la Communauté urbaine qui viennent apporter l'information nécessaire. Quelques élus motivés par le sujet participent épisodiquement à cette réflexion

A l'issue de cette période d'apprentissage des orientations sont proposées pour poursuivre le travail engagé sur une nouvelle année en accompagnant la démarche de création d'un agenda 21 par le Grand Lyon .

#### **ANNEE 2 - 2002/2003 : Apports de connaissances, mise en pratique à des thématiques choisies, approche de la programmation de l'Agenda 21**

Le groupe de travail composé de 80 PERSONNES prend désormais clairement l'objectif de faire des propositions au Grand Lyon pour l'élaboration de son Agenda 21. Il s'inscrit dans une démarche de « réflexion prospective pour le DD » à travers cinq ateliers spécifiques, tandis que les réunions plénières permettent une première sensibilisation à la mise en pratique du DD grâce à la participation d'experts locaux (universitaires, consultants, entreprises). Cinq thèmes sont abordés au cours de ces réunions:

- Ethique et développement durable
- Environnement et développement durable
- Social et développement durable

- Economie et développement durable, traité en table ronde « entreprise et développement durable »
- Découverte de l’empreinte écologique à propos des actions du Grand Lyon sur l’environnement

### **ANNEE 3 –2004 / 2005 : Saisine du Grand Lyon sur la concertation et l’avis à porter au projet d’Agenda 21**

Après une période d’interruption de 6 mois, au cours de laquelle s’est développée l’action de la mission chargée de l’élaboration de l’ Agenda 21, le CdD, à la demande des élus, est saisi d’une double demande :

- **s’investir dans la problématique de la concertation sur l’Agenda 21** à l’échelle de l’agglomération
- s’organiser pour être en capacité de **donner un avis sur les textes fondateurs** du Grand Lyon proposés par les élus sous la forme de 2 délibérations successives .

Le GT Agenda 21 ainsi « mandaté »

- Participe activement à la semaine du développement durable en juin 2004, au cours de laquelle de nombreux témoignages , opinions seront recueillis auprès de la population
- Participe à diverses réunions de sensibilisation à l’élaboration de l’agenda 21 dans des communes de l’agglomération
- Rédige un recueil d’environ 150 propositions issues de ses propres travaux et des témoignages de citoyens rencontrés lors de la semaine du développement durable
- Exprime un avis à chacune des délibérations fondatrices, après en avoir débattu en séance plénière avec l’ensemble des groupes de travail du CdD. Cet avis a été d’ailleurs annexé à ces délibérations

A noter que lors de la dernière saisine, l’avis du CdD a été sollicité pour l’accompagnement qu’il pourrait ultérieurement apporter au Grand Lyon pour la mise en œuvre de son agenda 21.

## **2-2 VOCATION DU CDD, ROLE DU GROUPE DE TRAVAIL AGENDA 21**

### **Le positionnement du CdD Grand Lyon dans la gouvernance locale**

A la différence des comités de quartiers, le champ de réflexion-action d’un Conseil de développement d’agglomération **ne se situe pas généralement au niveau de la proximité des citoyens**. Il se situe **au niveau des ambitions d’un développement urbain, économique, socio-culturel et environnemental , à l’échelle de l’agglomération**

Les projets et les actions initiés par le politique ont pour but de préserver et agrandir le potentiel d’activités et d’offres de services nécessaire à une qualité de vie satisfaisante et attractive pour tous, tenant compte des évolutions de la société et de l’apparition de besoins nouveaux.

La prise en compte des principes et finalités du DD dans la stratégie de développement d’agglomération donne aux citoyens l’occasion de participer aux changements à apporter dans les choix opérationnels et techniques sous formes de préconisations plus (ou moins) élaborées.

## La vocation et la pratique du Conseil de développement

Depuis sa création par le Grand Lyon (R BARRE/J MOULINIER) notre Conseil de développement affiche sa collaboration dans une mission de veille et de prospective au service de la stratégie d'agglomération ( démarche Millénaire 3 ).

**La concertation**, au cœur du processus du management d'une politique de DD, est devenue une de ses préoccupations essentielle, sous deux approches :

- la **création d'une charte de la participation**, à laquelle un groupe de travail du CdD s'est consacré aux cotés du Grand Lyon
- la **mission assumée par le groupe de travail « agenda 21 »**,

Deux principes guident la mission de chaque GT du CdD:

- Le CdD-à travers chaque GT- **n'a pas vocation à se substituer aux structures techniques** du Grand Lyon qui ont compétence, expérience et capacité à produire.
- Chaque GT dans son action s'appuie sur **l'intelligence collective et la vision partagée** de leur futur cadre de vie par les participants pour produire avis et préconisations

Le Conseil de Développement, lieu de concertation, constitue **une force de proposition** et joue aussi un rôle d'évaluation dynamique, pour assumer un triple rôle d'aiguillon dans les domaines :

- **de la pédagogie pour la vulgarisation, la médiation et l'information** en participant à des manifestations grand public
- **de l'action pour la mise en application** des propositions concrètes
- **du débat permanent entre la société civile, les citoyens, les élus et techniciens**

## **2-3 PRODUCTION, PRECONISATIONS, AVIS DU GROUPE DE TRAVAIL AGENDA 21**

### De la méthode ... pour mobiliser et impliquer pendant une session

La démarche appliquée au projet fait appel à la **dynamique de groupe** ... appliquée aux participants volontaires, réunis par une motivation citoyenne

Le binôme référent du groupe de travail s'est inspiré de la méthode d'animation des groupes prospectifs, pour développer collectivement une approche réaliste des problèmes à traiter tout en produisant des préconisations améliorant le quotidien des citoyens :

- **la recherche du contexte** de la problématique choisie ,
- **l'écoute de professionnels** internes et externes au Grand Lyon,
- la prise de conscience amené par le **questionnement complexe du DD**
- **l'apport d'idées neuves** dans le groupe ou venant d'expériences étrangères

### La pratique des ateliers de prospective de la session 2002/2003

En faisant appel au volontariat, les 5 ateliers de prospective pour le DD se sont mobilisés et impliqués afin d'élaborer des préconisations d'actions de progrès « crédibles et fiables », respectueuses des principes d'un développement plus équitable, viable et vivable, préservant les ressources naturelles.

Dans un but prospectif ,chaque atelier a recherché

- **les enjeux** (poser clairement la problématique)
- **les défis** ( le sens de la démarche de progrès à envisager)
- **les actions** possibles (plan d'actions réalistes)

Les **cinq thèmes d'ateliers** ont été choisis au cours d'un débat du Groupe sur un double critère de priorité et d'exemplarité, mais sans prétendre à recouvrir tous les sujets intéressant l'agglomération :

- **Communication, éducation, pédagogie** : approche d'une méthode de concertation pour la promotion de l'agenda 21
- Prévention des risques: application à la collecte, au tri et au stockage des **déchets industriels banaux, issus de PME et artisans**
- **Mobilité / modes de transports doux** : application aux personnes à mobilité réduite et recherche de solutions urbaines
- **Centres de vie urbains** : recherche d'une méthode combinant urbanisme et développement durable sur l'exemple de l'opération Lyon Confluence
- **Santé publique** : réflexions sur une promotion de la santé à l'échelle de l'agglomération

### **Les points forts de la production collective :**

- les **rapports annuels** à la fin de chaque session
- La **conception et la mise au point de la grille de lecture** qui nous a permis d'analyser les projets de délibération communautaires et leurs annexes, en apportant méthode et argumentaire
- Un dossier présentant **150 propositions** répondant aux critères du DD résultant d'une part des **travaux du CdD** et d'autre part du **recueil de la parole citoyenne** qui a été remis aux élus en octobre 2004 afin d'enrichir le premier projet d'agenda 21 élaboré par les services et le comité de pilotage politique de l'agenda 21. Une cinquantaine de ces propositions émanent des témoignages citoyens recueillis lors de la semaine du développement durable  
7 chapitres organisent les propositions pour voir évoluer la ville et l'ensemble de la société au regard du développement durable :
  - La ville comme cadre de vie. Bien vivre dans la ville
  - Se déplacer dans la ville. Les transports
  - Bien être et santé dans la ville
  - Une ville qui soigne l'environnement et se préoccupe des déchets
  - Ressources et énergie
  - Communiquer, éduquer, participer pour mobiliser et transformer les comportements
  - Responsabiliser les responsables. Un appel auprès des politiques et des industriels
- un **avis écrit sur les délibérations fondatrices et sur le projet d'agenda 21** établi par les services et élus, après en avoir débattu en séance plénière avec l'ensemble des groupes de travail du CdD. Cet avis a été annexé à ces délibérations.

## **2-4 LA RECHERCHE DE LA CONCERTATION CITOYENNE**

Le GT AGENDA 21 s'est efforcé de mettre en application la concertation, à propos de l'Agenda 21, avec les « parties prenantes » de l'agglomération :

- les autres GT du CDD
- la société civile de toute l'agglomération forte de 55 communes,
- les élus et les services du Grand Lyon afin de développer un dialogue utile et permanent avec eux .

Le GT Agenda 21 2004/2005 et les services du Grand Lyon, assistés d'un cabinet de communication spécialisé, ont imaginé **comment recueillir la parole citoyenne dans le cadre de la semaine du DD 2004 . 600 témoignages et idées** ont été recueillis afin d'alimenter le plan d'action de l'agenda 21 en gestation au sein du Grand Lyon

Le GT - saisi par les élus - a formulé deux avis successifs sur les délibérations qui fondent la démarche du Grand Lyon et le projet d'Agenda 21 lui même. Il a organisé la concertation avec les 4 autres GT du CDD afin que les débats en plénières puissent déboucher sur une validation collective .

Accompagnant les premiers pas officiels des services communautaires sur la voie du développement durable, quelques volontaires du GT ont aussi participé à des **réunions de sensibilisation au DD et au futur agenda 21 dans diverses communes de l'agglomération.**

## **2-5 LE GT CITOYENS APPRENANTS 2003/2005...**

Soumis à une réflexion /action concrète les citoyens impliqués dans chaque atelier ont appréciés la démarche apprenante de la « découverte pour application » des principes du DD par thèmes précis . De cette expérience est née l'initiative de l'«atelier citoyens apprenants » ...

C'est ainsi que, parallèlement à l'action du CdD, quelques membres du CdD, soucieux d'améliorer leur connaissance, ont entrepris une **formation-action sur un questionnement citoyen approprié à l'analyse des projets de la collectivité. Accompagnés par l'Université Internationale du DD crée à Lyon** en 2002, ils élaborent un guide citoyen qui interroge l'urbanisme sous les trois « entrées» du DD et la gouvernance mise en œuvre. Des tests sont en cours, avec notamment la mise en place d'une grille de lecture .. .

## **2-6 L'AMBITION DU CDD / GT AGENDA 21 POUR 2006 ET ENSUITE ....**

- *Aller plus loin sur les ambitions globales de la démarche*
- Aller plus loin sur la prise en compte du développement durable dans des thématiques spécifique
- Aller plus loin sur l'articulation avec les territoires, les collectivités et les acteurs locaux
- **Rechercher de nouvelles formes de gouvernance**
- **Donner un nouveau souffle au conseil de développement : entre veille et interface**
- **Evaluer les politiques publiques : un partenariat à concevoir**
- **Définir des principes de collaboration avec les citoyens, autour et au delà du conseil de développement**

En guise de conclusion ...provisoire..

Extraits d'un de nos rapports

- **Le développement durable et l'outil Agenda 21 sont des notions complexes qui nécessitent en amont de la concertation, ainsi qu'une sensibilisation des citoyens : l'information et la formation sont des préalables indispensables.**
- **La concertation sur l'Agenda 21 doit privilégier une démarche ascendante , partant des préoccupations des citoyens. Elle doit être fondée sur des entrées thématiques transversales fortes.**

- **Le système d'indicateurs à déterminer pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'Agenda 21 doit combiner l'expertise technique et une démarche qualitative, démocratique.**
- 

ANNEXE : une réponse à la question posée à l'atelier 2, à partir de l'expérience de notre groupe de travail

*COMMENT LES CITOYENS PERÇOIVENT-ILS LA MULTIPLICATION DES PROJETS, PLANS , SCHEMAS ?*

*Les citoyens s'intéressent prioritairement aux projets concrets de la gestion de la cité qui constituent leur environnement quotidien : aménagements urbains, espaces verts, transports, déchets, gestion de proximité*

*Ils s'intéressent aussi à des thèmes plus généraux, comme la santé et le bien vivre*

*Ils n'ont pas la connaissance qui leur permet d'appréhender facilement les enjeux d'agglomération, traduits par les divers contrats et leurs échelles de compétences, souvent en disfonctionnement avec les échelles territoriales*

**Les grandes questions d'urbanisme, d'équipements sont encore trop élaborées et débattues en cercles d'initiés** (exemple récent de la DTA, qui s'ajoute encore comme un document de référence) mais une évolution peut se faire jour dans le cadre de la concertation citoyenne : mise en application de la charte de la participation, relation entre conseils de quartier et le CdD

**La concertation citoyenne** peut être amorcée avec quelques expériences ciblées de réunions publiques; beaucoup reste à construire pour que le dialogue s'instaure ; nous le verrons dans la mise en application prochaine de l'agenda 21

**Quel pourrait être le rôle d'accompagnement du CdD à cet effet ?** nos missions à venir vont pouvoir le préciser....

---

#### **Documents consultables sur le site internet**

[www.grandlyon.org](http://www.grandlyon.org)

vie démocratique

conseil de développement

Les rapports annuels du groupe de travail

Le document des 150 propositions

Les avis du CdD sur l'agenda 21

L'agenda 21

La charte de la participation

Président  
Gérald Dulac

Animateur  
Marie Christine Simiand

Rapporteur  
Michèle Choserot

Intervenants  
Jena Louis Chausy  
Olivier Dulucq



# 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

## *1- Comparaison entre Pays et Agglomération*



# 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

## *2- Comparaison entre Conseils de Développement de Pays et Conseils de Développement d'Agglomération*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

*4- Les Conseils de Développement doivent-ils avoir un rôle d'expert ou de mobilisateur.*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

*5- Les professionnels des Conseils de Développement*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *6 - Les Conseils de Développement et la communication*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *7 – Intérêt du rassemblement des Conseils de Développement dans les régions.*

*Se donner les moyens au niveau régional permettra la collaboration au niveau national.*



Président  
François Neveu

Animateur  
Jacques Grossard

Rapporteur  
Colette Ventre

Intervenants  
Jean Dominique Gladieu

6èmes Rencontres Nationales des Conseils de Développement

**Atelier N°4 :**

*Des projets imposés aux projets partagés*

## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *Le programme annoncé :*

*« Si cet atelier peut par son intitulé moins parler à beaucoup, il devrait néanmoins être particulièrement riche . » Il a été en effet très riche malgré l'absence regrettée de deux intervenants. A tel point que de son objectif « regarder le passé et le présent pour imaginer l'avenir sous l'angle du pouvoir central déconcentré », la première partie seulement a été traitée*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

- 1. Le projet imposé*
- 2. Le projet partagé*
- 3. Quel projet de partage ?*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *1- Le projet imposé :*

*Les villes nouvelles sont exemplaires du thème et Saint-Quentin-en-Yvelines une illustration exemplaire.*

*Dans les années 60, Pour faire face à des enjeux démographiques et stratégiques, l'Etat à son plus haut niveau impose une politique d'aménagement du territoire dont les villes nouvelles. Elles suscitent la peur des communes impliquées, de leurs habitants et de leurs élus.*

*Les projets sont en fait imposés jusqu'à la loi sur les communautés d'agglomération.*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### *2- Le projet partagé :*

*La loi Chevènement 99 est un compromis entre le maintien de l'identité des 36 000 Communes de France et la nécessité absolue de coopération et elle inaugure véritablement l'intercommunalité, dont la pérennité est assurée par la TPU.*

*Néanmoins, il a pu exister des projets imposés et partagés par exemple le stade de Saint-Denis.*



## 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

### 3- *Quel projet de partage ?*

*Le projet imposé n'est pas forcément négatif. Pour qu'un projet partagé aboutisse, il faut qu'il y ait un vrai projet et un vrai partage.*

*Les participants s'interrogent sur ces points avec passion sur la démocratie participative et le rôle des conseils de développement complémentaire et pas concurrent des élus.*

*Ils s'accordent sur la nécessaire élection des élus de l'intercommunalité au suffrage universel direct.*

*Les CdD ayant un devoir de pertinence et un droit à l'impertinence, certains participants suggèrent de proposer ce projet au référendum...*



**A.G**

**Des Présidents**

**CONCLUSIONS**

# CONCLUSION SUR L'EVOLUTION DE LA COORDINATION

*Philippe MARGUERIT rapporteur :*

Les 5<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement de Lille-Dunkerque avaient décidé le principe d'une évolution de la Coordination Nationale pour en augmenter sa représentativité et son efficacité.

Suite à cette décision :

- le Conseil de Développement de Nantes lançait au quatrième trimestre 2004 une invitation à tous les Conseils Développement pour qu'ils expriment leur vision de notre organisation nationale
- le Conseil de Saint-Quentin-en-Yvelines invitait les Conseils de Développement à renvoyer avec leur inscription un questionnaire sur l'évolution de la Coordination Nationale comprenant des questions assez concrètes
- la Coordination Nationale a pris connaissance des résultats de ces consultations et en a discuté les conclusions le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2005
- ces conclusions ont été présentées à l'ensemble des Conseils de Développement lors de la 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale des Présidents de Conseil, le jeudi 2 juin 2005
- l'ensemble des participants aux 6<sup>èmes</sup> Rencontres a débattu du projet d'évolution lors de l'assemblée plénière du vendredi 2 juin

A l'occasion de cette procédure, environ une cinquantaine de Conseils de Développement se sont exprimés.

De cette démarche, il ressort les principales conclusions suivantes :

- le maintien de la forme informelle de la Coordination pour l'instant même si sa structuration en association aurait pu présenter l'avantage de renforcer l'image des CD vis-à-vis de nos interlocuteurs et partenaires
- le maintien de la terminologie « Coordination » pour l'organisation nationale
- l'ouverture de la Coordination à tous ceux qui ont déclaré être prêts à s'y investir
- l'animation de la Coordination par un triumvirat composé par ceux qui ont et vont préparer les Rencontres Nationales
- les missions de la Coordination peuvent être regroupées ainsi :
  - o d'abord favoriser les échanges entre CD et les aider à assumer leur rôle
  - o ensuite organiser les Rencontres Nationales et assurer la reconnaissance des CD vis-à-vis des élus en particulier
  - o enfin organiser des modules de formation, construire des partenariats avec des organisations proches et favoriser la création de nouveaux CD
- la mise en place d'outils de communication sur support informatique : site, newsletters
- le principe d'une cotisation annuelle est largement validé
- le maintien des Rencontres Nationales à un rythme annuel même si l'option tous les 2 ans fait un score honorable
- la première réunion de la nouvelle Coordination devra être convoquée après la période estivale en septembre 2005

La Coordination Nationale sera composée des CA qui ont fait la demande par le biais du questionnaire et les CD que leur président ont participés à l'AG des conseils le 2 juin 2005 à Saint Quentin. Aujourd'hui trente CD sont concernés (cf liste)

La coordination nationale se date d'un exécutif triumvira ,trio, bureau, comité d'animation à définir, qui sera composé :

- du futur organisateur des 7<sup>ième</sup> rencontres :  
*Le conseil de développement de Perpignan-méditerranéen*
- du présent organisateur des 6<sup>ième</sup> rencontres :  
*le conseil de développement de Saint Quentin en Yvelines*
- Des anciens co-organisateur des 5<sup>ième</sup> rencontres :
  - *le conseil de développement des villes métropoles*
  - *Le conseil de développement de DUNKERQUE*

**ANNUAIRE DE LA COORDINATION NATIONALE  
DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT**

Des demandeurs

Ville	Nom	Fonction
Conseil de développement Durable de la Communauté Urbaine de Dunkerque <b>DUNKERQUE</b>	Jacques DUSSART	Président
	Wulfran DESPICHT	Chargé de Mission
Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole <b>GRENOBLE</b>	Gérald DULAC	Président
	Emmanuelle BERTRAND	Chargée de Mission
Conseil de Développement de Lille Métropole <b>LILLE</b>	Patrick PEUGEOT	Président
	Séverine FLAHAULT	secrétariat Chargée de Mission
Conseil de Développement de la Communauté Urbaine du Grand Lyon <b>LYON</b>	Gérard CLAISSE	Président
	Anny BEDOUCHA	Chargée de Mission
Conseil de Développement de la Communauté Urbaine de Nantes <b>NANTES</b>	Jean-Joseph REGENT	Président
	Gabriel Vitré	Chargé de Mission
Conseil de développement de la Communauté Urbaine de Nancy <b>NANCY</b>	Richard RENAUDIN	Président
	Chantal BURGUN	Chargée de Mission
Codesq <b>ST-QUENTIN-EN- YVELINES</b>	Philippe MARGUERIT	Président
	Patrice REFFO	Chargé de Mission

Conseil de Développement du Val de Fensch <b>VAL DE FENSCH</b>	Jean Pierre LIOUVILLE	Président
	Jean Pierre GUERQUIN	Vice Président
Conseil de Développement du Pays d'Aix <b>AIX EN PROVENCE</b>	Jean-Marie GORSE	Président
	Dominique MONZIES	Animateur
Conseil de Développement du Pays et de l'Agglomération d'Angers <b>ANGERS</b>	Jean-Claude DENIS	Président
	Sandrine CASTEL-BIDERRE	Animateur
Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Chambéry Métropole <b>CHAMBERY</b>	Max MAZEAU	Président
	Jacqueline DONAZ	Animateur
Conseil de Développement de l'Agglomération Toulousaine <b>TOULOUSE</b>	Guy HERSANT	Président
	Pierre LEPAGNOL	Animateur
Conseil de Développement de La Communauté d'Agglomération de Saint Etienne Métropole <b>SAINT ETIENNE</b>	Claude FAURE	Président
	Nicolas BLAIN	Animateur
Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération La Plaine Commune <b>SAINT DENIS</b>	Françoise CARAYON	Président
	Pascal JARRY	Animateur
Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Havraise et du Pays Le Havre – Pointe de Caux Estuaire <b>LE HAVRE</b>	Philippe ROSAY	Président
	Christine CLATOT	Animateur
Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise <b>BOULOGNE/MER</b>	Pierre-Yves DUFOUR	Président
	Sébastien DESOMER	Animateur

Conseil de Développement de la Communauté Urbaine de Bordeaux <b>BORDEAUX</b>	Alain ROUSSET Vincent JACOB Anne RAIMAT	Président Animateurs
Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur <b>NICE</b>	Serge FERRAND	Président
	Robert ADRIANO	Animateur
Conseil de Développement de Perpignan-Méditerranée Communauté d'Agglomération du Pays Plaine du Roussillon <b>PERPIGNAN</b>	Jean-Michel HOERNER	Président
	M.H VINYES	Animatrice
Conseil de Développement du Pays Cœur de Flandre <b>FLANDRE</b>	Raymond DENDIEVEL	Président
	Emmanuel BERTIN	Animateur
Conseil de Développement du pays de Dinan <b>DINAN</b>	René Regnault	Président
	Philippe COSTANTININ	Chargé de Mission
Conseil de Développement du pays Yon et Vie <b>ROCHE/YON</b>	Yves Renou	Président
	Céline Doucet	Directrice

## ANNUAIRE DE LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT

Des CD présents lors de l'AG des présidents aux 6è rencontres nationales

Conseil de Développement du Pays Midi Quercy <b>MIDI QUERCY</b>	Jean, Louis Chauzy	Président
Conseil de développement durable de l'Agglomération de Poitiers <b>POITIERS</b>	James Renaud	Président
	Virginie Auffroy	Animatrice
Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire <b>SAINT-NAZAIRE</b>	Jean-Pierre Desmarie	Président
	Sophie Saupin	Animatrice
Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération du Moyen Pays Provençal <b>GRASSE</b>	Henri Alluni	Président
	Jean Pierre Daure	Animateur
Conseil de Développement du pays du Grand Clermont <b>CLERMONT FERRAND</b>	Laurent Gerbaud	Président
Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Henin Carvin <b>HENIN CARVIN</b>	Richard Wawrzecki	Président
	Christian Parsy	Président

Conseil de Développement de Seine Essonne <b>SEINE ESSONNE</b>	Michel Bernard	Prési
	Béatrice Vissac	Anima
Conseil de Développement du pays Voironnais <b>VOIRON</b>	Gérard Dagusé	Prési
	Céline Fillol	Anima

# REUNION PLENIERE

## RENDU DES ATELIERS

**Vendredi 3 juin 2005**

**Commentaire et débat sur les différents ateliers:**

**Philippe MARGUERIT (Président du CODESQY)** prend la parole :

On est tous conscient de la fragilité de nos Conseils de Développement. La question fondamentale est le portage politique des Conseils de Développement. Comment améliorer cette prise en charge politique afin que chaque Conseil ne travaille pas seul dans son coin ?

La prise en compte de ce qui est fait n'est pas toujours à la hauteur du travail réalisé. Cela ressort dans la traçabilité noté dans l'atelier 1.

Rappelons que les Conseils de Développement ne sont pas constitués d'élus décisionnaires ni d'experts.

La coordination doit pouvoir aider les commissions des Conseils de Développement à s'organiser, s'ils le souhaitent.

Les rapports des ateliers ont bien fait sentir l'importance du Régional et la nécessité de travailler entre Conseils de Développement au sein de la Région et la pertinence du territoire intercommunal.

**Intervention de représentants du Conseil de Développement LILLES METROPOLE**

Une de nos préoccupations dans l'atelier N°2 a été de faire le point des Conseils de Développement et de constater qu'une place est encore à prendre par les jeunes. Beaucoup de jeunes se sont engagés à Lille (7 jeunes sont entrés au Conseil de Développement dont 1 au bureau.).

Nous avons aussi noté que le domaine sportif était aussi un domaine pertinent dans nos Conseils de Développement.

**Interventions de représentants du Conseil de Développement de CHAMBERY :**

Les questions concernent la gouvernance des territoires communaux.

Est-il possible d'avoir au sein des Conseils de Développement une vision commune à travers le conseil de développement durable ?

Qu'entendons-nous par Gouvernance ?

**Philippe MARGUERIT :**

Au sein de notre CODESQY on a fait venir des personnes qui avaient de l'expérience. Pour les jeunes, il faut avoir une démarche assez volontarisme.

La question d'élection démocratique a été abordée dans 2 ateliers. La nouvelle gouvernance entraîne que nous puissions observer les budgets communaux.

**Intervention de représentants du Conseil de Développement de Grenoble :**

Intéressés par la venue de jeunes aux Conseils de Développement, une étude a été faite.

La première conclusion a été que les jeunes sont porteurs de projets mais les rapports sont assez conflictuels. L'organisation de forum permettrait de se rendre compte de la richesse de leurs projets. Les questions d'emplois de personnes qui n'ont pas de qualification doivent être aussi prises en compte.

**Question :** Lorsqu'on fait des travaux dans nos Conseils de Développement on a des difficultés à restituer les travaux aux élus politiques, qu'en est-il de nos travaux au niveau national ?

**Réponse de Philippe MARGUERIT :**

Le CODESQY va transmettre à chaque Conseil de Développement un compte rendu de ces journées. La restitution de ces travaux sera mise en ligne sur le site de Nantes et envoyé aux élus politiques.

**Intervention d'un représentant du Conseil de Développement de GRENOBLE :**

Trois mots semblent prioritaires : Partenariat, Société civile, Gouvernance.

Monsieur Huchon dans son discours a fait la comparaison : Civile / Militaire, lui propose à la place de société civile de parler d'Acteurs non élus, ce qui donnerait le sigle A. N. E. ...

Quelle est l'origine de la Société civile ?

**Intervention d'un représentant du Conseil de Développement de Saint Etienne :**

Il revient sur la représentation participative. L'idée de l'élection des Présidents d'agglomération est à réfléchir et à travailler ensemble.

**Remarque :** Ce qui manque à ces deux journées, c'est une statistique et une synthèse des projets réalisés par les Conseils de Développement.

**Intervention d'un représentant du Conseil de Développement de Perpignan :**

Il revient sur la participation des jeunes et propose que les Conseils de Développement se rapprochent d'eux et les reçoivent pour leur montrer les projets sur lesquels ils travaillent (notamment les projets vis-à-vis des jeunes universitaires mais aussi ceux qui concernent les autres).

**Intervention d'un représentant du Conseil de Développement GRAND LYON :**

Qui invite-t-on à partager nos réflexions ?

Une grande place doit être laissée aux citoyens de toutes les catégories qui apportent une grande richesse d'innovation. Il note que les Conseils de Développement ont souvent peu de moyens de communication.

En tant qu'élu, il constate que les élus ont engagé un dialogue coopératif avec les sociétés civiles. Il appartient de faire vivre ces instances mis en place, car il pense que les Conseils de Développement doivent être un lieu de dialogues où l'on doit porter un projet partagé entre la société civile et les élus politiques.

Une grande majorité d'élus sont favorables à une élection à leur représentation communautaire. Si les Conseils de Développement et la Coordination Nationale souhaitent avoir une «attitude forte» cela aboutira à une demande d'élection des conseillers communautaires au suffrage universel. Il en résultera des comptes à rendre aux citoyens.

**LES PROCHAINES RENCONTRES**

**Philippe MARGUERIT** annonce que les prochaines rencontres des Conseils de Développement auront lieu les 12 et 13 octobre 2006 à Perpignan. Il laisse la parole au Président du Conseil de Développement de Perpignan.

**Le Président du Conseil de Développement de Perpignan :**

Pourquoi Perpignan ?

Le Conseil de Développement est jeune, avec les mêmes enthousiasmes que les autres Conseils de Développement, en plus ses membres ont des collègues espagnols qui font comme eux.

Ils sont en train d'établir «la démocratie du mouvement», une démocratie participative et l'Europe.

Pour ces prochaines Rencontres Nationales, le Conseil de Développement de Perpignan souhaite commencer le jeudi midi avec sortie vers l'Espagne, le samedi.

Le Président conclut sur cette phrase : « N'ayant pas de souci de réélection, on a l'avantage de la fraternité ».

## **EVOLUTION DE LA COORDINATION NATIONALE**

### **Intervenant : Philippe MARGUERIT**

Entre les questionnaires et les lettres reçues, nous avons eu une cinquantaine de réponses. L'assemblée des Présidents a travaillé sur ces réponses.

Quelques pistes semblent se dégager :

**Q2 :** Faut-il se structurer ou rester dans l'informel ?

*Les réponses sont assez partagées. On évolue vers un maintien d'une organisation informelle, mais l'aspect juridique doit être étudié.*

**Q3 :** Faut-il changer l'appellation ?

*L'idée de garder l'appellation de **Coordination Nationale** s'impose.*

**Q4 :** Idée d'ouverture du nombre des membres :

*Rappelons que ce sont les Lyonnais qui, lorsqu'ils ont organisé la première rencontre nationale, ont émis l'idée de créer la Coordination.*

*Les réponses montrent qu'il faut **une ouverture** à tous ceux qui veulent participer mais avec **une participation active**, car la Coordination doit aider dans le travail des Conseils de Développement.*

**Q5 :** Critère préalable pour être membre de la Coordination Nationale :

*Les membres actuels de la Coordination sont pour **une couverture nationale équilibrée**, avec une bonne répartition en Pays / Agglomération / Communes et une meilleure diversité du territoire.*

**Q6 :** Mode de désignation des membres :

*La proposition de Grenoble a été reprise, car on constate que ceux qui ont beaucoup de travail dans la Coordination sont ceux qui organisent les Rencontres.*

***Un triumvirat de 3 personnes** se passera le témoin en raison des rencontres nationales.*

**Q8 :** Les fonctions des membres de la Coordination :

*Pas de Président ni de Trésorier car pas d'association.*

**Q9 :** Création d'un site informatique pour le réseau des Conseils de Développement :

***L'idée d'un site informatique et une «news letter» est retenue.***

**Q11 :** La location d'un siège national :

*Créer un siège? : **Non***

*Lieu de réunion : possibilité à voir.*

**Q12 :** Les Cotisations :

*N'envisageant pas la création d'une association, le principe de cotisations n'est pas retenu.*

**Q13 :** La périodicité pour les Rencontres Nationales :

*La périodicité est **annuelle**. Le coût est élevé pour un pays*

*Le thème était imposé par la Coordination. Il sera moins imposé car la Coordination se veut plus ouverte.*

*Une fonction n'a pas été évoquée, c'est celle de porte-parole de la Coordination. Celle-ci a été remplie jusqu'à présent par Jean-Joseph REGENT et reçoit de chaleureux remerciements de la part de l'assistance.*

## Débat sur l'évolution de la Coordination Nationale :

- Il serait peut être intéressant de donner une feuille de route autour du rôle de la Coordination.
- Dans la Coordination, nous n'avons pas encore assez de Pays, comment les faire venir ?
- L'élection d'un Président de la Coordination serait quelque chose de positif.
- La formation des membres des Conseils de Développement : la Coordination Nationale n'a-t-elle pas un rôle important à jouer ?
- Je trouve qu'on ne parle pas assez de la capitalisation des expériences. C'est une vision à long terme On a besoin des outils à l'échelon départemental et régional. (Conseil de Développement DUNKERQUE)
- La proposition de Grenoble qui était de constituer des groupes de travail pour réfléchir sur des questions communes n'a pas été reprise. Les Conseils de Développement des Pays et des Agglomérations ont travaillé sur des questions essentielles, mettre en commun ces réflexions enrichirait nos connaissances. (Conseil de Développement PLAINE COMMUNE).
- La confirmation de nos instances informelles posera peut être des difficultés de représentation par rapport au National et par rapport aux notions de notoriété. Pour revenir sur certains aspects de la relation avec les citoyens, il faut rappeler la nécessité de travailler avec les représentants du monde associatif mais aussi avec les personnes représentant les conseils de quartier pour leur faire connaître les travaux des conseils de Développement. (Le Conseil de Développement de LYON)
- Le courant national semble vouloir reconnaître la Coordination nationale, la création d'une fédération n'aurait-elle pas été un argument en sa faveur ?
  
- Question : Les Conseils de Développement travaillent depuis 5 ans sur leur légitimité, leur représentativité et leur mode d'utilité. Ne serait-il pas utile, au niveau de la Coordination qu'elle définisse son mode de formation et de constitution ?
- Réponse : La reconnaissance de la Coordination est un point important. L'engagement d'un travail collectif est la nouveauté de l'organisation. de cette prochaine Coordination. Il faudra faire des propositions aux élus et à l'État concernant l'organisation de notre représentation.

# CONCLUSIONS

## INTERVENTIONS

- DATAR
- ADCF
- Jean Joseph Régent
- Philippe Marguerit

## **Intervention de Vincent PIVETEAU, Conseiller « Développement local », D.A.T.A.R.**

Trois constats :

- 1) Au 1 janvier 2005, il y avait une centaine de contrats d'agglomération et 341 contrats de Pays. (64 contrats de Pays contiennent une agglomération)
- 2) Il y a 6 ans, la loi instituait les contrats d'agglomération et les Conseils de Développement de Pays. Ces instances ont fait leurs preuves. Un débat a eu lieu sur les conseils de développement des pays. La décision est qu'il faut les maintenir.

Le rôle du Conseil de développement est d'être partie prenante dans tout le domaine territorial :

- élaboration de la Charte
- conduite de travaux – saisine
- la formation
- l'information
- l'observation des changements

3) La vie des agglomérations et des Pays : leur reconnaissance.

Le Premier Ministre a interrogé les élus, le conseil économique et social, les parlementaires pour connaître leur avis. Il en ressort un rapport téléchargeable sur le site de la DATAR. :

- nécessité du maintien
- nécessité de recherche des objectifs
- s'assurer que les termes financiers puissent être tenus

Perspective du repositionnement du volet territorial : Plan – État – Région

Mise en place d'une double évaluation en essayant de capitaliser et de montrer en quoi le projet de construction d'agglomération avait été concluant pour la mobilisation des habitants.

### Premières pistes de travail :

- Il faut continuer à penser à la capitalisation des expériences. La DATAR a mené une série d'atelier territorial. Ces lieux d'échanges doivent se poursuivre et accueillir les acteurs des Conseils de Développement.
- Il faut aussi faire émerger à l'échelle européenne des espaces moteurs.
- Penser la notion métropolitaine c'est aussi faire avancer une démocratie qui doit déboucher sur les notions internationales.
- Ne plus opposer le rural et l'urbain et les considérer dans leur complémentarité. Des projets s'articulent et montrent une grande diversité.

Le récent référendum montre l'importance du projet. L'inquiétude ressentie est le signe d'absence de projet

Les Conseils de Développement sont des acteurs de cohésion, de mobilisation autour de projets.

## **Intervention de Nicolas PORTIER, A.D.C.F.**

L'assemblée des communautés de France a l'ambition d'essayer de repenser le rôle des collectivités locales qui seraient fédérées dans une dynamique de projets participatifs.

Les élus Président de Communauté sont attachés à cette implication d'une grande variété d'acteurs de la société civile. Ils ont besoin de structures d'expertise et d'outils d'aide à la décision.

Les Conseils de Développement peuvent permettre de décloisonner les univers sociaux où la « culture du face à face » n'est pas dans la grande tradition française.

Nous sommes dans un moment où il faut poser des perspectives.

Les Conseils de Développement sont des institutions jeunes. Il y a encore à convaincre les élus.

Les projets de territoire étant en reconstitution permanente et remise en révision régulièrement, les Conseils de Développement ont là un très bel outil de travail en ce qui concerne les logements, les transports collectifs, les axes piétonniers, les enjeux en matière d'emplois et d'insertion, la réflexion sur les pôles de compétence, les économies de demain.

### **Intervention de Jean-Joseph Régent, Porte-parole de la Coordination nationale**

Après deux jours de débats riches et animés, mon propos sera celui de la sagesse...

Je souhaite évoquer, en premier lieu, les questions qui ont été posées à plusieurs reprises pendant ces journées sur la définition des expressions "société civile" et "gouvernance".

La première a connu des définitions qui ont évolué avec les époques

Ayant eu à étudier, dans mes travaux personnels, l'évolution de son contenu je vous propose de rédiger, en quelques pages, une note explicative qui permette de fonder l'utilisation du terme dans nos assemblées. Cette proposition vaut aussi pour le mot de "gouvernance".

Ce préambule étant fait, je voudrais, pour clôturer nos débats sur l'organisation de la Coordination nationale, faire un bref rappel historique. Nos Rencontres nationales ont débuté à Lyon et nous étions à peine une trentaine, venus à l'invitation de Jacques Moulinier. C'est ensuite à Nantes que la Manifestation a pris son élan avec plus de 300 personnes réunies pour développer nos échanges. Nous sommes allés ensuite à Nancy, avec un beau succès malgré une grève des transports, puis à Grenoble et enfin à Lille-Dunkerque avec des mobilisations de plus en plus fortes. Chacune de ces Rencontres a marqué une étape franchie dans notre évolution et dans notre reconnaissance, notamment de la part des instances politiques. Nous avons également découvert, et apprécié, la diversité des territoires visités.

A Saint-Quentin en Yvelines, nous découvrons une nouvelle problématique très spécifique, celle de la Région parisienne. Nous mesurons l'écart sensible, des situations et des attitudes, avec les approches provinciales.

Ces sixièmes Rencontres marquent la fin d'une première époque : celle qui a vu le démarrage des Conseils de Développement.

La première Coordination a été formée par quelques Présidents réunis dans un climat d'entraide, de coopération et d'amitié. Nantes en a assuré le Secrétariat (sans moyens supplémentaires que les siens propres) et j'en suis devenu le "Porte parole", titre sans engagement qui marquait bien notre caractère informel et notre souplesse. Un site web a été créé ainsi qu'un fichier des Conseils. La fourniture et l'échange de documents ont été organisés. La formation pratique de nombreux "permanents" des Conseils a été largement assurée par des séjours à Nantes

L'évolution de nos débats internes à la Coordination, les changements intervenus dans certains conseils "historiques" nous ont conduit, lors de la Réunion de Lille-Dunkerque, à décider de refonder la Coordination en l'ouvrant à un plus grand nombre de Conseils et en renouvelant sa méthode de travail.

Nous concrétisons cette évolution à St Quentin en Yvelines. Nous venons de tenir notre première Assemblée générale en réunissant, seuls face à face, 24 Présidents. Cela a donné lieu à un large échange qui fit aisément apparaître des convergences.

Nous conservons notre fonctionnement informel en prévoyant de confier la Coordination au Président du Conseil ayant organisé les dernières rencontres, c'est-à-dire St Quentin en Yvelines, associé avec le Président du Conseil organisateur des prochaines rencontres, c'est-à-dire Perpignan.

Dans ce nouveau contexte, je voudrais vous livrer quelques observations :

### **1- Sur nos missions**

Nous devons être en lien avec la population et veiller au maintien de nos solidarités. Il faut faciliter l'information et la compréhension, en particulier des actions publiques actuelles que sont le développement durable et l'Agenda 21, l'économie sociale et solidaire, les SCOT et plus récemment les pôles de compétitivité et les projets de coopération métropolitaine.

Il faut aussi garder la confiance et l'harmonie avec les élus. Ils sont nos "géniteurs", ne l'oublions pas, et nous donnent les moyens de nos activités. Restons bien conscients des rôles respectifs et apprécions avec sagesse leurs contraintes et les mœurs parfois rudes de la vie politique

### **2- Sur les niveaux d'analyses**

Il y a des analyses que nous faisons, en situation, sans prendre toujours le recul suffisant. Elles peuvent se traduire par une expression directe, souvent spontanée mais non dénuée de certains dangers : approximation, réactions "à chaud"... Il nous faut atteindre un niveau plus élaboré, par l'information, l'étude et l'apprentissage des domaines étudiés.

Nous atteignons un niveau d'analyse supérieur quand nous sommes capables de la prise de distance que permet la connaissance et la compréhension des environnements régionaux, nationaux et mondiaux, de leurs fonctionnements, mais aussi de leurs objectifs et leurs contraintes. C'est à cette condition que nous fabriquons cette "intelligence collective", utile à l'éclairage de la décision publique;

Choisissons donc d'être efficaces plutôt que verbeux.

Restons modestes et réalistes, soucieux d'entretenir des climats de bienveillance et de bonne entente qui favorisent les coopérations

Si nous pensons nécessaire d'avoir des impertinences, soyons attentifs à ce qu'elles restent efficaces et adaptées. Ayons l'impertinence pertinente !

### 3- Sur le rôle des permanents

Quels que soient les noms qu'ils portent (Chargés de missions, Secrétaires, animateurs), ils ont un rôle important. Nos Conseils sont des lieux qui ont besoin d'une animation permanente. Ceux qui sont chargés de cette mission le font avec beaucoup d'efficacité et de disponibilité dans les territoires. Ils inventent un nouveau métier qui a besoin de reconnaissance.

Plus globalement, je veux insister sur le fait que les Conseils ont un travail important et concret auprès de nos concitoyens, celui de leur ouverture à la problématique du monde d'aujourd'hui et à sa compréhension. Sachons être pour eux un relais attentif et efficace auprès des responsables politiques et réciproquement.

Je crois préférable de chercher à être utile à nos concitoyens en influant sur les choix les plus harmonieux de développements de nos territoires plutôt que vouloir donner des "leçons" aux élus.

L'action politique a ses contraintes, et aussi sa noblesse. Notre Univers est différent, même si notre objectif est de concourir à l'efficacité de cette action politique. Nous sommes issus de la société civile et c'est ce qui fonde notre action. Elle est de plus en plus indispensable, dans un monde complexe et rapidement évolutif.

*Voici la dernière phrase relevée dans le discours final de J.J. REGENT*

*« Nous devons privilégier des attitudes de bienveillance, de bonne entente en sachant rester modeste mais en ayant des ambitions afin de trouver des réponses efficaces pour apporter un mieux à chacun dans son territoire. »*

## **Conclusion de Philippe MARGUERIT Président du Codesqy :**

Organiser une manifestation de la dimension des Rencontres Nationales est toujours un challenge pour le Conseil organisateur. Lorsque les portes se ferment sur le dernier congressiste, c'est dans l'immédiat un premier sentiment de soulagement, presque de vide : « c'est terminé, pas de catastrophes. Bien et après ... » Déjà un grand merci aux membres du Codesqy, à tous les agents de l'agglomération et aux partenaires qui ont participé à la réalisation de la manifestation, qui ont su se mobiliser pour que tout se passe au mieux. Merci à tous.

Maintenant, avec recul, qu'en penser ? Une manifestation comme celle-ci doit atteindre plusieurs objectifs :

- être tout d'abord, un bon moment de convivialité : nous venons aux Rencontres pour mieux nous connaître individuellement, pour mieux nous apprécier et finalement former un ensemble, un groupe, un mouvement
- échanger ensemble nos différentes expériences alors que nos structures sont encore jeunes et fragiles pour que chacun revienne avec des idées sur « comment mieux faire vivre son Conseil de Développement »
- découvrir grâce aux visites comment un territoire, pas ou peu connu, s'est construit et se projette dans l'avenir
- avancer dans la réflexion sur la démocratie participative et le développement dans nos agglomérations

Bien sûr, une manifestation comme celle-ci ne se termine pas sans des interrogations ou même quelques réserves :

- fallait-il débiter avec autant d'invités « protocolaires » ? C'est effectivement un peu lourd mais n'est-ce pas aujourd'hui pour nous un passage obligé alors que nous souhaitons être mieux reconnus par la classe politique ?
- pénible ce car qui n'est pas là pour la visite et qu'il faut attendre une demi heure ! Mais l'incident causé par le fait que deux communes de l'agglomération possèdent chacune une rue portant le même nom, n'est-il pas la traduction concrète de cette phase intermédiaire dans laquelle nous sommes quant à la construction de ces nouveaux territoires intercommunaux ?

La Rencontre des Présidents avec les décisions prises à l'occasion de cette Assemblée Générale est une nouveauté qu'il faudra sans doute renouveler dans le futur.

Et puis espérons que cette nouvelle Coordination plus forte par le nombre de ses participants saura être encore plus efficace dans l'animation du réseau des Conseils de Développement et sa promotion auprès des élus et des institutions territoriales et nationales.

Les 6èmes Rencontres Nationales des Conseils de Développement de Saint-Quentin-en-Yvelines sont terminées. Le Codesqy transmet bien volontiers le témoin au Conseil de Développement de Perpignan-Méditerranée Communauté d'agglomération du Pays Plaine de Roussillon qui peut, bien entendu, compter sur notre expérience et nos outils créés spécifiquement pour les besoins de ces Rencontres.

Rendez-vous donc au plus tard le 12 et 13 octobre 2006 à Perpignan !

6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Conseils de Développement

*Rendez-vous à Perpignan  
en 2006 !!*



# ARTICLES DE PRESSE

**1) Après Lyon, Nantes, Nancy, Grenoble et Lille-Dunkerque, Saint Quentin en Yvelines accueille les 6<sup>ème</sup> rencontres nationales des conseils de développement les 2 et 3 juin 2005. Quel va être, cette année, l'objet des débats ?**

Ces 6èmes Rencontres Nationales se situent dans la continuité des précédentes. Elles seront d'abord un temps d'échange d'expériences mais aussi un moment privilégié pour aborder une question qui concerne nos territoires. En 2004, à Lille-Dunkerque, les Rencontres avaient pour thème central « la culture ». Nous proposons cette année la thématique : « développement et territoires intercommunaux ». Pourquoi cette problématique ?

La société française nous semble marquée aujourd'hui par le doute voire l'inquiétude face à l'avenir. La mondialisation, la décentralisation et la prise de conscience sur la nécessité d'un développement durable bouleversent notre mode de fonctionnement sociétal traditionnel. Les Conseils de Développement doivent être au cœur de cette problématique. Ils doivent être un des acteurs du développement comme notre appellation nous y invite. Cela est de notre responsabilité. Pour que nous puissions intervenir avec le plus de pertinence possible, ces 6èmes Rencontres vont être l'occasion d'entendre la Présidente de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Sylvie Fauchoux, sur les notions de développement et croissance, de développement durable et croissance zéro ... Christian Blanc évoquera les pôles de compétitivité. Un lyonnais nous présentera comment la communauté urbaine de Lyon participe aux projets de coopération métropolitaine. Un intervenant de Lille nous tirera les enseignements de l'opération « Lille 2004, capitale européenne de la culture ». Patrick Braouezec ou un des maires de l'agglomération de Plaine Commune nous expliquera ce qu'il attend des jeux olympiques 2012. Voilà rapidement présentée la table ronde du jeudi matin, 2 juin. L'après midi sera organisé autour de 4 ateliers eux-mêmes thématiques avec des intervenants de qualité et, nous le souhaitons, beaucoup d'échanges entre conseillers.

Mais cette année les 6èmes Rencontres seront aussi l'occasion de faire évoluer l'organisation de la Coordination Nationale. Notre objectif est d'au minimum augmenter le nombre de conseils représentés dans cette Coordination mais peut-être aussi de décider d'autres modifications. Afin de recueillir le sentiment des Conseils sur les évolutions à envisager, nous leur avons envoyé un questionnaire dont nous attendons le retour avec les inscriptions aux Rencontres : toujours la démocratie participative la plus large possible !

**2) En tant que président du Codesqy, quel bilan tirez-vous de la participation de la société civile aux projets de développement de la communauté d'agglomération ?**

Après son installation en avril 2002, notre Conseil de Développement a été rapidement missionné pour donner son avis sur un projet de Contrat de Développement entre notre agglomération et l'Etat. Nous gardons tous un excellent souvenir du travail effectué à ce moment-là : travail collectif dans chacune de nos trois commissions avec de nombreuses propositions concrètes remontées au Comité d'Animation qui a rédigé à partir de ces éléments un projet d'Avis. Ce document provisoire a été transmis aux 50 membres de notre Conseil puis en assemblée plénière, à partir du texte projeté sur un écran, nous avons procédé à certaines modifications : un extraordinaire exercice de démocratie directe qui m'a personnellement marqué.

Maintenant nous aurions tous souhaité que l'agglomération nous informa plus sur les suites qu'elle avait donné à notre travail sachant que nous avions émis une remarque, pour nous significative, sur le développement économique de l'agglomération dont on ne retrouvait pas trace dans le contrat final.

**3) Depuis 2002, quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Comment les surmonter ?**

Parlons clairs. Nous nous sommes retrouvés devant 2 difficultés.

Tout d'abord, un calage avec l'agglomération qui n'a été pas facile à réaliser sur nos outils de communication vers l'extérieur : nous avons des projets très ambitieux. Aujourd'hui, nous produisons une newsletter, les cahiers du Codesqy mais il nous reste encore à avancer sur la qualité du site internet.

Ensuite, pendant un an et demi, jusqu'à l'été 2004, l'agglomération ne nous a fixé aucun objectif : résultat les commissions se sont auto saisies des questions qui leur paraissaient intéressantes à traiter comme par exemple l'aménagement de la Nationale 10 qui traverse l'agglomération d'Est en Ouest : sujet au combien sensible et pour moi difficile à manager ! Conséquence : juste avant l'été dernier, nous avons eu un débat interne au Codesqy qui m'a amené à faire remarquer au Président de l'agglomération que tous les membres du Codesqy étaient par ailleurs très occupés et que l'agglomération devait nous dire clairement ce qu'elle attendait de nous. Nous n'avons pas reçu la lettre de cadrage souhaitée mais nous avons été missionnés sur 2 dossiers importants : le Plan local de l'habitat (PLH) et le Schéma Directeur Régional de l'Ile de France (SDRIF) en cours de révision. Nous avons peur du désœuvrement et nous voilà très occupés sur des sujets passionnants !

En fait, nous avons rencontré une troisième difficulté, plus interne, qui tient à notre jeunesse et à notre inexpérience : avoir un mode de fonctionnement qui, d'une part, satisfasse le maximum de membres du Codesqy – bien sûrs volontaires et bénévoles - et qui, d'autre part, nous permette d'être à la hauteur de la mission qui nous est confiée. Dès notre création, nous avons bien discuté et arrêté une « Charte de fonctionnement » mais elle ne résout pas tout. Nous avons commis des erreurs, cela est sûr, et des progrès restent faire.

Les Conseils de Développement sont très récents, sans expérience, nous avons donc tous, élus, agents territoriaux et membres des Conseils nos marques réciproques à trouver. Il nous faudra un peu de temps pour arriver à bien travailler ensemble.

C'est notamment pour cela que dans le questionnaire sur l'évolution de la Coordination transmis aux Conseils, nous leur demandons s'ils seraient éventuellement intéressés par des formations mises en place au niveau national.

#### **4) Les conseils de développement ont été institués par la LOADDT de 1999 afin de participer à l'élaboration des projets de territoire. Cette phase étant quasi-achevée, comment définiriez-vous aujourd'hui le rôle des conseils de développement ?**

Certains politiques ou membres de Conseils de Développement s'interrogent sur l'utilité de nos Conseils : trois niveaux de réponse.

En premier lieu, si notre mission clairement affirmée dans l'article 26 de la LOADDT (loi d'orientation sur le développement durable du territoire) de 1999, consiste à émettre un avis sur les projets d'agglomération, les Conseils de Développement doivent être aussi consultés sur tous les plans et les projets qui concernent l'avenir de nos agglomérations à moyen ou long terme (PLH, PLD, SCOT, agenda 21 ...). Cette vision des Conseils de Développement s'inscrit tout à fait dans l'esprit de la loi mais elle relève aussi de la mission globalement prospective des Conseils de Développement et surtout de la mise en place d'une vraie démocratie participative locale. Vu les obligations des territoires en terme de projets, notre tâche est immense.

Deuxièmement, il est aujourd'hui admis que tous ces projets de territoire doivent faire l'objet d'un suivi et de bilans d'étape : nous devons être un des acteurs de ces évaluations intermédiaires.

Mais surtout j'aimerais qu'à la sortie de ces 6èmes Rencontres, les quelques 400 participants soient convaincus que les Conseils de Développement ont aussi pour vocation de promouvoir, de susciter le développement de nos différents territoires nationaux. Dégagés des contraintes de la gestion quotidienne, nous devons être des lieux de rencontre et d'échange entre les différents acteurs territoriaux, des lieux où naissent des idées et des projets originaux. Nous devons être à l'écoute des préoccupations et des propositions de la société civile et sans cesse nous poser la question : comment promouvoir le développement – durable- de nos territoires. Nous sommes, nous devons être des agents du progrès économique, social et environnemental.

Ces objectifs peuvent paraître décalés ou trop ambitieux par rapport à la réalité actuelle des Conseils de Développement. Peut-être, mais tout le monde doit être convaincu que nous ne sommes qu'au début d'un processus et d'une mutation nécessaire de notre société liés à la mondialisation, à la décentralisation et à cette exigence de développement durable qui, peu à peu, pénètre le corps social.

**5) A l'instar d'autres conseils de développement de la région parisienne, le Codesqy contribue à la définition du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France).  
Quel peut-être, dans ce cadre, l'apport de la société civile ?**

Notre regard sur le SDRIF illustre parfaitement ce que je viens d'exprimer sur l'évolution de la gouvernance dans nos territoires. A la base de notre mission sur le SDRIF, il y a une double volonté. Celle tout d'abord du Conseil Régional qui souhaite que le prochain SDRIF soit vraiment un projet partagé. Il a donc invité les Conseils Généraux, le CESR, les Chambres de Commerce et d'autres organismes à exprimer leur point de vue sur le schéma en cours et sur les évolutions à envisager. Ensuite, il y a la volonté du Président de notre Agglomération, Robert Cadalbert qui veut que nous réfléchissions sur, d'une part, les principes qui doivent guider ce projet régional de développement et, d'autre part, les conséquences de cette révision pour notre territoire saintquentinois : quelles propositions souhaiterions-nous voir reprises dans le futur SDRIF ? De notre côté, nous avons pensé qu'il serait opportun que les autres Conseils de Développement de la Région Ile de France engagent eux aussi une telle réflexion. Nous avons donc invité les autres Conseils d'Ile de France à Saint-Quentin-en-Yvelines pour en discuter.

Qu'attendre de ces initiatives ? En premier lieu, une meilleure adhésion et prise en charge des décisions et orientations du SDRIF par les territoires concernés. Mais en outre, nous espérons que le prochain SDRIF sera plus précis et plus en phase avec la volonté des territoires que le précédent. De même, une telle démarche devrait favoriser la cohérence des différents niveaux de projets territoriaux : du schéma régional aux différents projets d'agglomération. C'est aussi pour nous l'occasion de prendre connaissance de la vision que les autres, notamment le Conseil Général ou la Chambre de Commerce, ont de notre territoire. Enfin, au niveau des Conseils de Développement, cette démarche est un moyen de mieux se connaître et de travailler ensemble.

Philippe Marguerit, le 26/4/2005

LE POINT DE VUE DE PHILIPPE MARGUERIT ET JEAN-JOSEPH REGENT

**Titre : Les conseils de développement, outil d'une nouvelle démocratie**

Fenêtre : Des lieux d'impertinence constructive et de production de plus-values collectives.

Chapô en gras : *La Coordination nationale des conseils de développement organise les jeudi 2 et vendredi 3 juin 2005 à Saint-Quentin-en-Yvelines, les 6èmes Rencontres Nationales des Conseils de Développement avec comme thème central : « Développement et territoires intercommunaux ».*

Nos territoires changent sous l'effet de la globalisation du monde. Notre mode de développement inquiète car il précarise une partie de la population et peut menacer notre environnement. Nos concitoyens, formés et informés, ne se satisfont plus des seules échéances électorales pour exprimer leurs opinions. Mondialisation, décentralisation, développement durable, démocratie participative : autant de mots qui traduisent une évolution sociétale fondamentale.

Les Conseils de Développement créés par la loi d'orientation de juin 1999 constituent un des éléments de notre démocratie moderne. Ils confortent un territoire de plus en plus "intercommunalisé". Ce nouveau paysage est celui des agglomérations : 80 % des Français vivent dans un système urbain. C'est aussi celui des pays, nouvelle géographie des bassins de vie et des territoires de projets. Les Conseils de Développement ont, selon la loi, un caractère obligatoire. Certains ont été créés pour la signature d'un projet d'agglomération ou d'une Charte de pays, d'autres correspondent à une vraie démarche de démocratie participative. Leur diversité est leur force.

La France fonctionne encore sur l'héritage révolutionnaire et napoléonien avec une culture d'un Etat centralisateur et omniprésent. C'est aussi la tradition "gauloise" des tribus défendant leurs intérêts. Cette situation se heurte aujourd'hui à des phénomènes nouveaux : globalisation avec des effets locaux parfois violents (délocalisations, chômage...); décentralisation; décalage entre les acteurs politiques et le citoyen (abstention...); évolution de la demande citoyenne vers un développement plus respectueux des hommes et du milieu naturel. Ainsi, nos échelles de la démocratie représentative que sont l'Etat, le département et la commune sont peu à peu doublées par l'Europe, la région, l'intercommunalité et la volonté participative des citoyens. Les Conseils de développement sont des interfaces entre les sollicitations parfois contradictoires de la société civile et les contraintes souvent rigides des élus. Ils peuvent constituer des lieux d'impertinence constructive et de production de plus-values collectives, et l'un des outils pour construire un nouveau "mieux vivre ensemble".

Quand en 1995, Raymond Barre a lancé la démarche Millénaire 3 à Lyon et Jean-Marc Ayrault le Projet 2005 à Nantes, tous deux souhaitaient renouveler l'exercice de la prospective territoriale. Ils ont voulu bâtir un projet de développement associant le maximum d'acteurs et prouver l'intérêt d'émanciper la prospective des seuls cercles d'initiés, souvent normalisateurs et parfois réducteurs du futur. C'est le moyen d'animer une communauté locale toute entière. Il ne s'agit pas de remettre en cause la démocratie représentative mais au contraire de la conforter. Les citoyens ne sont pas plus individualistes qu'avant, mais beaucoup plus autonomes.

Notre société, trop refermée sur elle-même, risque de marginaliser une partie de sa population. Dans nos villages planétaires, la multi-appartenance et la pluri-citoyenneté deviennent évidentes.

Chacun appartient à des territoires différents selon les moments de sa vie (travail, habitat, loisirs). L'éducation, la formation, l'utilisation massive des technologies de l'information, créent de nouvelles formes de citoyenneté. L'engagement social et le civisme existent toujours, mais ils sont moins marqués par les repères idéologiques. Le "zapping" politique témoigne de cette quête d'une lecture nouvelle de notre monde. La plus-value citoyenne et la formation d'une opinion publique renouvelée résident donc dans l'élargissement du débat et dans l'ouverture aux autres à travers une sorte de "catharsis" bienfaisante, portée par une éthique de la discussion. Les Conseils de développement répondent à ces besoins d'espaces démocratiques nouveaux.

La demande citoyenne conduit à rechercher une nouvelle culture de la gestion publique dans laquelle la manière de prendre une décision est aussi importante que la décision elle-même. Il y a des écueils comme la paralysie de l'action publique : on discute à perte de vue sans jamais décider. Mais le débat permanent et serein doit permettre la construction de projets partagés et leur réalisation. Il y a des envies, des idées, des projets partout dans la société : il faut les faire éclore pour qu'ils interpellent notre vieux système administratif. Le potentiel et l'apport citoyen vont constituer dans l'avenir un atout politique de première importance, la marque des territoires qui gagnent. Dans ce contexte, la démocratie participative et les Conseils de Développement ne sont ni un luxe ni un gadget mais une nécessité.

PHILIPPE MARGUERIT est membre de la Coordination des Conseils de développement, Président du Conseil de développement de Saint Quentin en Yvelines.

JEAN-JOSEPH REGENT est porte-parole de la Coordination nationale des Conseils de développement, président du Conseil de développement de Nantes.

Article paru dans le journal « les Echos » en juin 2005 juste avant les Rencontres